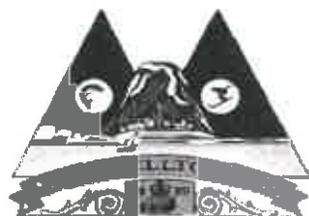


RAPPORT ANNUEL 2018

VILLE DE CAMPBELLTON

Exercice se terminant le 31 décembre 2018





Hôtel de ville de Campbellton

76, rue Water

Campbellton (N.-B.)

E3N 3G1

Tél. : 506-789-2700

info@campbellton.org

Ville de Campbellton – Rapport annuel 2018 pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018

VILLE DE CAMPBELLTON

RAPPORT ANNUEL

TABLE DES MATIÈRES

Message de la mairesse	4
Avant-propos	5
Profil communautaire	6
Conseil municipal.....	7
Taux d'impôt foncier et droits d'usage	11
Subventions pour activités sociales ou environnementales	11
Aide et subventions de développement économique.....	12
Services	12
Services généraux.....	12
Services gouvernementaux généraux.....	12
Services de protection	13
Services de transport	14
Services de santé environnementale	15
Services de développement environnemental	15
Services des loisirs et de la culture.....	15
Services financiers.....	16
Service d'eau et de traitement des eaux usées.....	16
Services d'eau	16
Services de traitement des eaux usées	17
Services financiers pour les services d'eau et de traitement des eaux usées	17
Annexe I	Séances du conseil et présences
Annexe II	Tarifs d'eau et de traitement des eaux usées (arrêtés nos W-1-2 et W-2-13)
Annexe III	Liste de projets d'immobilisations
Annexe IV	États financiers et lettre du président



MESSAGE DE LA MAIRESSE

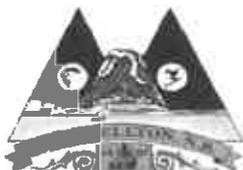
J'ai le plaisir de présenter la toute première édition de notre rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018. Je suis convaincue que ce rapport sera une excellente source d'information sur les activités de la Ville.

L'année 2018 a présenté plusieurs défis. En tant que municipalité ayant constaté une population en déclin, notre nouvelle réalité financière nous a forcés à réévaluer notre façon de faire les choses. L'un de nos engagements les plus importants envers nos citoyens reste la responsabilité financière et l'atténuation des répercussions sur les taux d'imposition.

En 2018, nous avons connu des changements sur le plan de l'exploitation du Centre civique Memorial Regional et la création d'un comité consultatif. Le mandat du comité est de présenter des idées pour permettre à la région de collaborer afin de soutenir l'installation. Nous sommes convaincus que de nouvelles occasions se concrétiseront.

Le développement économique est crucial pour notre collectivité et les avantages de l'aménagement du secteur riverain commencent à se manifester. À maintes reprises, nous entendons dire que les gens sont attirés à notre ville en raison de la beauté naturelle qui nous entoure. Le taux d'occupation du terrain de camping a continué de croître en 2018, et la tendance devrait se poursuivre en 2019. L'arrivée de nouveaux visiteurs dans la région se traduit par des dollars dépensés dans notre ville et des occasions pour nos marchands locaux.

Au nom du conseil, je vous remercie de nous avoir permis de servir notre collectivité et de confirmer notre engagement envers les citoyens.



VILLE DE CAMPBELLTON
Rapport annuel 2018

AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel est préparé conformément à l'article 105 de la *Loi sur la gouvernance locale* et au Règlement 2018-54.

Il fait état des renseignements généraux au sujet de la Ville de Campbellton, comme sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses droits d'usage, ainsi que des renseignements détaillés sur le conseil municipal, l'octroi de subventions et les types de services offerts et les coûts connexes. Les états financiers vérifiés de 2018 se trouvent à l'annexe IV.

VILLE DE CAMPBELLTON
Rapport annuel 2018

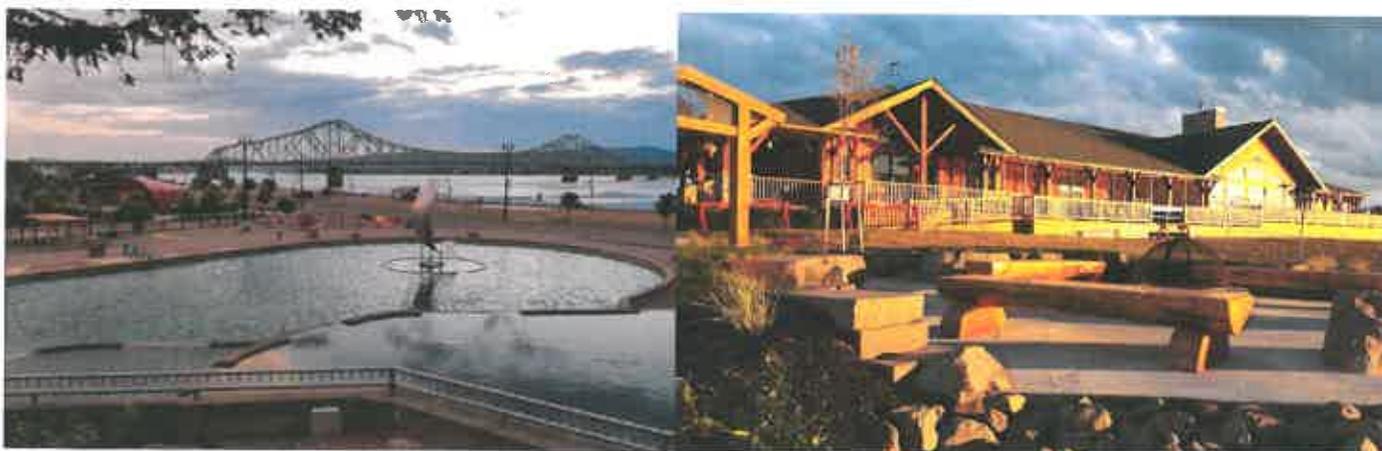
PROFIL COMMUNAUTAIRE

Campbellton se situe dans le nord de la province et compte une population de 6 883 habitants. La ville se situe à l'embouchure de la rivière Restigouche et est reliée à la province de Québec par le pont J.C. Van Horne.

Campbellton propose un magnifique sentier riverain agrémenté d'un parc à jets d'eau amusant pour les enfants, de quais flottants pour accueillir les visiteurs qui arrivent en bateau, d'un amphithéâtre pour écouter de la musique en soirée, d'un terrain de camping avec vue époustouflante sur la rivière et le coucher soleil, ainsi que du superbe centre d'interprétation évoquant un camp de pêche d'antan. La Ville offre également nombre d'autres infrastructures, comme le Centre civique Memorial Regional, la bibliothèque régionale, la galerie d'art et plusieurs parcs et installations récréatives.

La Ville offre des services dans les secteurs suivants : administration, services de protection, transport, développement environnemental, loisirs et culture, et eau potable et traitement des eaux usées.

L'hôtel de ville est votre source d'information municipale pour obtenir des détails sur le conseil, les coordonnées du personnel, les ordres du jour et procès-verbaux des réunions du conseil, et plus encore. Visitez notre site Web : www.campbellton.org.



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est composé d'un maire et de six conseillers élus pour un mandat de quatre ans. Le conseil actuel a été élu en mai 2016.

Membres du conseil et responsabilités

Mairesse :	<p>Stephanie Anglehart-Paulin Présidente – Conseil municipal Présidente – Comité des travaux publics et du service d'eau et d'égouts Présidente – Comité de services de protection publique Vice-présidente – Comité des finances, de l'administration et des arrêtés municipaux Vice-présidente – Comité d'urbanisme et de logement Vice-présidente – Comité des services communautaires et des services récréatifs et à la jeunesse Comité directeur – Association des Cités du Nouveau-Brunswick Représentante – Commission de services régionaux Représentante – Association francophone des municipalités du N.-B. Représentante – Régie régionale aéroportuaire de Charlo Représentante – Conseil d'invalidité de la Ville de Campbellton Représentante – Commission des pensions de la Ville de Campbellton Représentante – Comité de planification des mesures d'urgence Représentante – Comité consultatif – Centre civique</p>
Maire adjoint :	<p>Sterling Loga Président – Comité des services communautaires et des services récréatifs et à la jeunesse Vice-président – Comité de développement commercial et industriel</p>

Vice-président – Comité du tourisme, du secteur riverain et de l'embellissement

Comité directeur – Association des Cités du Nouveau-Brunswick

Remplaçant – Corporation d'amélioration des affaires de Campbellton

Représentant – Conseil d'invalidité de la Ville de Campbellton

Représentant – Commission des pensions de la Ville de Campbellton

Représentant – Temple de la renommée des sports de Campbellton

Représentant – Conseil d'administration de la bibliothèque du centenaire de Campbellton

Remplaçant – Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche

Agent de liaison – Tigres junior A de Campbellton

Conseillère :

Diane Cyr

Présidente – Comité de développement commercial et industriel

Présidente – Comité du tourisme, du secteur riverain et de l'embellissement

Représentante – Corporation d'amélioration des affaires de Campbellton

Représentante – Conseil d'invalidité de la Ville de Campbellton

Représentante – Commission des pensions de la Ville de Campbellton

Conseiller :

Gilbert Cyr

Président – Comité des finances, de l'administration et des arrêtés municipaux

Vice-président – Comité des travaux publics et du service d'eau et d'égouts

Représentant – Conseil d'invalidité de la Ville de Campbellton

Représentant – Commission des pensions de la Ville de Campbellton

Représentant – Comité spécial pour répondre aux demandes de modération de la circulation

Conseiller : **Frederick Daigle**

Représentant – Association de Sentier NB

Conseiller : **Gary Parker**

Représentant – Comité de planification des mesures d’urgence

Représentant – Conseil de gestion du bassin versant de la rivière

Restigouche

Conseiller : **Marco Savoie**

Représentant – Association francophone des municipalités du N.-B.

Représentant – Comité de candidature du Congrès mondial

acadien 2024

Rémunération du conseil

La mairesse et les conseillers reçoivent chacun un salaire et une allocation ainsi qu'un compte de dépenses pour les déplacements conformément à l'arrêté n° A-4. En 2018, ces paiements s'élevaient à 130 902 \$ et sont expliqués en détail au tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1

Salaires et dépenses du conseil

	Salaires et allocations	Dépenses de déplacement
Mairesse Anglehart-Paulin	34 768 \$	10 146 \$
Maire adjoint Loga	14 196 \$	362 \$
Conseillère D. Cyr	13 936 \$	877 \$
Conseiller G. Cyr	13 716 \$	774 \$
Conseiller F. Daigle	13 576 \$	180 \$
Conseiller G. Parker	13 901 \$	694 \$
Conseiller M. Savoie	13 681 \$	95 \$

Réunions du conseil

Toutes les réunions du conseil municipal sont tenues dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 76, rue Water. Toutes les séances ordinaires et extraordinaires du conseil municipal ainsi que les réunions de comités sont ouvertes au public. Les séances ordinaires sont tenues le deuxième lundi du mois. Une séance extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine qu'une question ne peut pas attendre jusqu'à la prochaine séance ordinaire ou qu'il faudra avoir une très longue discussion sur un sujet.

Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles pour consultation par le public au bureau de la secrétaire municipale durant les heures normales de bureau.

Voir l'annexe I pour les types de séances et les dates, les présences des membres et les moyens de participer.

TAUX D'IMPÔT FONCIER ET DROITS D'USAGE

En 2018, l'assiette fiscale de la Ville de Campbellton était de 586 831 560 \$ et le taux d'impôt applicable aux résidences, de 1,7763 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Un propriétaire dont le domicile était évalué à 100 000 \$ versait donc 1 776,30 \$ en impôt foncier local.

La Ville offre des services d'eau et de traitement des eaux usées moyennant des frais d'utilisation. Les tarifs sont fondés sur la consommation volumétrique et non volumétrique (dénombrement de robinets). Les tarifs d'égouts sont fixés à 200 % des tarifs d'eau. Les tarifs sont établis selon les arrêtés nos W-1 et W-2 (voir l'annexe II).

La Ville offre également des services d'élimination des déchets pour les utilisateurs résidentiels à un tarif de 75 \$ et de 75 \$ par logement dans le cas des immeubles résidentiels. De plus, les entreprises à domicile versent des frais supplémentaires de 175 \$.

SUBVENTIONS POUR ACTIVITÉS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'une des raisons d'être d'un gouvernement local, comme indiqué dans la *Loi sur la gouvernance locale*, est de favoriser le bien-être économique, social et environnemental de la collectivité. Les efforts menés par les organisations communautaires aident la Ville à atteindre cet objectif. Dans le présent rapport, seules les subventions de 500 \$ et plus sont signalées. Communiquer avec l'hôtel de ville pour obtenir de plus amples détails. En 2018, la Ville de Campbellton a versé une subvention aux organisations suivantes :

Corps de pompiers de Campbellton : 500 \$ pour partager les coûts de la fête d'Halloween pour les jeunes de la région.

Fondation Sœur Jeannette LeClerc : Une contribution annuelle de 500 \$ est remise à cette organisation qui soutient les femmes et les enfants victimes de violence.

AIDE ET SUBVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Commission de services régionaux : La majorité des municipalités faisant partie de la Commission de services régionaux ont partagé les coûts de présentation d'une soumission pour la tenue du Congrès mondial acadien (CMA) 2024. La contribution de Campbellton était de 3 267 \$ (en fonction de l'assiette fiscale). Par l'entremise de la Commission de services régionaux, les municipalités ont également contribué un cent de leur assiette fiscale 2017 pour l'aéroport de Charlo. La contribution de Campbellton était de 57 141 \$.

SERVICES

Les budgets et les services du gouvernement local sont élaborés en vertu d'un système de classification normalisé. En 2018, le conseil a adopté un budget général de fonctionnement de 14 670 639 \$. Les revenus réels s'élevaient à 14 684 109 \$. Les dépenses réelles totalisaient 14 617 242 \$; la Ville affiche donc un surplus de 66 867 \$.

La Ville a également un budget de fonctionnement du service d'eau et de traitement des eaux usées. Le budget approuvé pour ces services était de 2 598 428 \$. Les revenus réels étaient de 2 597 497 \$. Les dépenses réelles s'élevaient à 2 558 680 \$; la Ville affiche donc un surplus de 38 817 \$.

BUDGET GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT

Dépenses totales : 14 617 242 \$

Services gouvernementaux généraux

Dépenses totales : 1 322 180 \$

Cette catégorie comprend les dépenses liées à l'administration de la Ville, comme les salaires, les frais de déplacement et les dépenses de bureaux de la mairesse et des conseillers (143 504 \$); les salaires du personnel administratif et les dépenses de bureau (324 208 \$); l'hôtel de ville (71 044 \$); les services juridiques, de vérification et

d'actuariat (86 801 \$); les salaires du personnel des finances et les dépenses de bureau (408 250 \$); les subventions versées aux organisations (3 604 \$); le coût d'évaluation (113 845 \$) et toute autre dépense, y compris les dépenses liées aux ordinateurs, aux réceptions, aux adhésions, à la sécurité, etc. (170 924 \$).

Services de protection

Dépenses totales : 3 381 212 \$

Les services de protection comprennent les dépenses de services de police (2 448 673 \$), de la protection contre les incendies, de l'organisation des mesures d'urgences (887 510 \$), de l'application des arrêtés (14 297 \$) et du contrôle animal (30 732 \$).

Les services de police régionale sont offerts à partir du détachement de Campbellton situé au 6, rue Arran. La Ville a signé un contrat de 20 ans (qui prend fin en 2032) avec le gouvernement fédéral pour les services de la GRC (18 agents municipaux). La Ville compte deux commis municipaux pour le service de police. Le gouvernement fédéral offre également des services administratifs dont les coûts sont calculés au prorata selon le nombre total d'agents municipaux à titre de pourcentage du nombre total d'agents du district.

Le Service d'incendie de Campbellton offre des services de protection contre les incendies à la Ville et aux districts de services locaux de McLeods et de Dalhousie Junction. Le coût du service est partagé de manière proportionnelle dans l'ensemble de l'assiette de l'impôt de la zone de service. Les districts de services locaux paient environ 7,5 % des coûts de fonctionnement (62 316 \$) et de la dette (10 911 \$).

Le Service d'incendie est composé d'un chef des pompiers qui travaille à temps plein, de cinq pompiers qui travaillent à temps plein, d'un chef adjoint des pompiers bénévole et d'environ 25 pompiers bénévoles. La Ville possède, entre autres, deux citernes/autopompes, une grande échelle de 1 100 pieds, un camion d'une demi-tonne, un véhicule de sauvetage/d'équipement et d'un désincarcérateur. Nous sommes

en train de remplacer les composantes du désincarcérateur. Jusqu'à présent, les cisailles (dont a fait don le corps de pompiers de Campbellton) et l'écarteur ont été remplacés et le bélier et les jambes de force des camions doivent être remplacés en 2019 et en 2020 respectivement.

Le contrôle des animaux dans les limites de la Ville est effectué à contrat par la Société canadienne pour la prévention de la cruauté envers les animaux du comté de Restigouche. En 2018, les coûts liés au contrôle s'élevaient à 26 938 \$.

Services de transport

Dépenses totales : 3 278 138 \$

Cette catégorie comprend les dépenses liées aux travaux publics et aux services relatifs aux immeubles, comme l'administration des travaux publics (155 710 \$), les immeubles, y compris le centre de services municipal (545 758 \$), l'atelier, l'entrepôt et les véhicules (560 567 \$), l'entretien estival (586 781 \$), l'entretien hivernal des routes (1 041 494 \$, ce qui inclut 253 022 \$ pour les entrepreneurs indépendants), les trottoirs, les égouts pluviaux et les bornes-fontaines (55 735 \$), et l'éclairage des rues et le contrôle de la circulation (332 093 \$).

Il y a 71 km de routes dans la Ville, qui sont composés de routes provinciales et de routes municipales. La Ville est responsable des coûts en capital et des coûts d'entretien associés aux 49 km de routes municipales et partage les coûts en capital et des coûts d'entretien associés aux 22 km de routes provinciales.

La Ville entretient un parc de véhicules nécessaires pour assurer l'entretien hivernal et estival. L'entretien hivernal des routes et des trottoirs est effectué par le service des travaux publics et par trois entrepreneurs indépendants.

Services de santé environnementale

Dépenses totales : 506 389 \$

Cette catégorie comprend les dépenses liées à la collecte et à l'élimination des déchets solides. La Ville a conclu un contrat avec l'entreprise Luc Enterprises Ltd. pour la collecte des déchets solides générés par les résidents de la Ville et leur élimination à l'installation de déchets solides de Restigouche, située sur la promenade Centennial. Les redevances de versement (coût par tonne) pour l'élimination des déchets résidentiels s'élèvent à 103 \$.

Services de développement environnemental

Dépenses totales : 1 414 317 \$

Les services de développement environnemental comptent des services de planification de l'utilisation des terrains offerts par l'entremise de la Commission de services régionaux (179 090 \$), l'embellissement et la revitalisation du centre-ville (43 778 \$), la contribution à l'aéroport de Charlo (57 141 \$), la promotion touristique (123 495 \$), l'exploitation du Centre d'expérience de la rivière Restigouche et du restaurant (822 396 \$) et l'exploitation du camping de véhicules récréatifs de Campbellton (188 417 \$).

Services des loisirs et de la culture

Dépenses totales : 2 419 187 \$

Cette catégorie comprend les dépenses pour l'administration du Centre civique Mémorial Regional (158 061 \$), l'exploitation et l'entretien du bâtiment (1 017 277 \$), la piscine (290 233 \$), la cantine, le bar et le centre des congrès (113 253 \$) et les Tigres junior A de Campbellton (60 000 \$). Elle inclut également les coûts associés à l'administration des loisirs (113 974 \$), aux programmes de loisirs, à l'entretien des parcs et d'autres installations sportives (219 686 \$), au secteur riverain (y compris l'amphithéâtre, la plaza Salmon, le parc à jets d'eau, etc.) (45 938 \$), au Centre d'information touristique (48 170 \$), à la bibliothèque du centenaire de Campbellton (274 506 \$) et à la Galerie Restigouche (78 089 \$).

Services financiers

Dépenses totales : 2 295 820 \$

Cette catégorie comprend les intérêts sur les emprunts à court terme et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, les transferts vers les réserves pour les dépenses futures, le financement du déficit du régime de retraite, les projets d'immobilisations, les créances irrécouvrables et les autres frais de financement.

En 2018, le remboursement global du principal de la Ville s'élevait à 1 054 000 \$, les paiements des intérêts sur les emprunts à long terme s'élevaient à 225 888 \$, les intérêts sur les emprunts à court terme, les frais bancaires et les frais de financement s'élevaient à 68 160 \$, les paiements du déficit du régime de retraite s'élevaient à 147 324 \$, les transferts vers les réserves s'élevaient à 136 000 \$, les projets d'immobilisations s'élevaient à 582 573 \$ et les créances irrécouvrables s'élevaient à 81 875 \$.

De plus amples détails sur le total des dettes à long terme sont présentés à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la Ville.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE D'EAU ET DU SERVICE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Dépenses totales : 2 558 680 \$

Le système d'aqueduc et de traitement des eaux usées de la Ville compte environ 2 270 utilisateurs.

Les coûts d'administration et d'ingénierie des deux services s'élèvent à 328 813 \$.

Service d'eau

Dépenses totales : 1 098 196 \$

Les dépenses comprennent les coûts associés à l'administration, au personnel, à l'équipement, etc. (775 563 \$), à la purification (73 161 \$) et à la source d'approvisionnement et à la distribution (249 472 \$).

Les utilisateurs du service d'eau sont approvisionnés à partir de l'installation de purification de l'eau située au 62, rue Atholville, qui se trouve à l'intérieur des limites du parc provincial Sugarloaf. Les sources d'approvisionnement sont le lac Smith, le lac Prichard et le barrage principal. En plus de l'installation de purification de l'eau, la Ville compte un réservoir, 65 km de lignes de distribution et trois chambres des vannes. L'eau est analysée conformément aux Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada.

Service de traitement des eaux usées

Dépenses totales : 481 470 \$

Les dépenses comprennent l'installation de traitement des eaux usées (y compris les coûts associés au personnel) (438 350 \$) et l'exploitation et l'entretien du système (43 120 \$).

Le système d'élimination des eaux usées compte 53 km de conduites, deux postes de remontée et l'installation de traitement des eaux usées située au 89, rue Ramsay. Le débit sortant de l'installation de traitement est analysé afin de veiller à ce que l'installation fonctionne de manière conforme aux normes provinciales et fédérales applicables.

Services financiers

Dépenses totales : 632 618 \$

Cette catégorie comprend les intérêts sur les emprunts à court terme et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, les transferts vers les réserves pour les dépenses futures, le financement du déficit du régime de retraite, les créances irrécouvrables et les autres frais de financement.

En 2018, le remboursement global du principal de la Ville s'élevait à 371 000 \$, les paiements des intérêts sur les emprunts à long terme s'élevaient à 95 645 \$, les intérêts sur les emprunts à court terme, les frais bancaires et les frais de financement

s'élevaient à 34 138 \$, les paiements du déficit du régime de retraite s'élevaient à 32 339 \$, les transferts vers les réserves s'élevaient à 60 000 000 \$ et les créances irrécouvrables s'élevaient à 39 496 \$.

De plus amples détails sur le total des dettes à long terme sont présentés à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la Ville.

ANNEXE I

DATES DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL et PRÉSENCES – 2018

Date	Stephanie Anglehart Paulin	Sterling Loga	Diane Cyr	Gilbert Cyr	Frederick Daigle	Gary Parker	Marco Savoie
Comité d'urbanisme et de logement							
12 février							
28 mai							
10 septembre							
3 décembre							
Services communautaires et services récréatifs et à la jeunesse							
4 janvier* 68(1)c)							
12 mars							
Finances							
8 janvier							
9 janvier							
18 janvier							
22 janvier* 68(1)c,j)							
30 janvier* 68(1)c,j)							
6 février* 68(1)c,j)							
26 février* 68(1)c,d,j)							
12 mars* 68(1)c,j)							
13 mars* 68(1)c,j)							
19 mars* 68(1)c,j)							
26 mars* 68(1)c,j)							
27 mars*68(1)c)							
3 avril* 68(1)c,j)							
11 avril* 68(1)c,j)							
16 avril* 68(1)c,d,j)							
18 avril* 68(1)c,j)							
24 avril							
30 avril* 68(1)c,j)							
7 mai* 68(1)c,d,j)							
14 mai* 68(1)c,j)							

Date	Stephanie Anglehart Paulin	Sterling Loga	Diane Cyr	Gilbert Cyr	Frederick Daigle	Gary Parker	Marco Savoie
Finance (suite)							
22 mai* 68(1)c,j)							
28 mai* 68(1)c,j)							
4 juin* 68(1)c,j)							
11 juin* 68(1)c,j)							
12 juin* 68(1)c,j)							
18 juin* 68(1)c,d,j)							
3 juillet* 68(1)c,d,j)							
23 juillet* 68(1)c,j)							
30 juillet* 68(1)c,d,j)							
31 juillet* 68(1)c,j)							
20 août* 68(1)c,d,j)							
27 août* 68(1)c,j)							
4 septembre* 68(1)c,j)							
10 septembre* 68(1)c,j)							
11 septembre* 68(1)c,j)							
17 septembre* 68(1)c,j)							
25 septembre* 68(1)c,j)							
1 ^{er} octobre* 68(1)c,j)							
9 octobre* 68(1)c,j)							
11 octobre* 68(1)c,j)							
15 octobre* 68(1)c)							
22 octobre* 68(1)c,d,j)							
29 octobre* 68(1)c,j) et 68(2)b)							
5 novembre* 68(1)c,j) et 68(2)b)							
13 novembre* 68(1)c,j) et 68(2)b)							
3 décembre* 68(1)c,j)							
4 décembre* 68(1)c,j)							
10 décembre* 68(1)) and 68(2)b)							
17 décembre* 68(1)c,j)							

Date	Stephanie Anglehart Paulin	Sterling Loga	Diane Cyr	Gilbert Cyr	Frederick Daigle	Gary Parker	Marco Savoie
Services de protection du public - Aucune							
Travaux publics et service d'eau - Aucune							
Séances ordinaires							
8 janvier							
12 février							
12 mars							
9 avril							
14 mai							
11 juin							
9 juillet							
13 août							
10 septembre							
9 octobre							
13 novembre							
10 décembre							
Séances extraordinaires							
22 janvier							
26 mars							
7 mai							
23 mai							
18 juin							
16 juillet							
31 juillet							
20 août							
20 septembre							
15 octobre							
18 décembre							
Comité du tourisme, du secteur riverain et de l'embellissement							
29 octobre* 68(1)c)							
NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS	75/79	63/79	68/79	63/79	74/79	73/79	74/79

 Indique que la personne était absente de la réunion. Toutes les présences ont eu lieu en personne.

*Indique une séance à huis clos pour une partie de la réunion, pour les raisons suivantes signalées au paragraphe 68(1) de la *Loi sur la gouvernance locale*, c'est-à-dire lorsqu'il s'avère nécessaire de discuter :

- a) de renseignements dont le caractère confidentiel est protégé par la loi;
- b) de renseignements personnels, selon la définition que donne de ce terme la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*;
- c) de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat;
- d) de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds;
- e) de renseignements qui risqueraient de porter atteinte au caractère confidentiel de renseignements reçus du gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province ou d'un territoire;
- f) de renseignements concernant les conseils ou les avis juridiques fournis au gouvernement local par son avocat ou les communications protégées entre l'avocat et son client à propos des affaires du gouvernement local;
- g) de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local, l'une des personnes morales constituées en vertu du paragraphe 8(1) ou les agences, les organismes, les conseils, les régies ou les commissions du gouvernement local, y compris toute affaire dont est saisi un tribunal administratif;
- h) soit de l'accès aux bâtiments ou aux autres constructions qu'occupe ou qu'utilise le gouvernement local ou de leur sécurité, soit de l'accès à ses systèmes informatiques, dont ses systèmes de communication, ou de leur sécurité;
- i) de renseignements recueillis par la police, dont la Gendarmerie royale du Canada, au cours d'une enquête relative à toute activité illégale ou soupçonnée d'être illégale ou de leur provenance;
- j) de questions de travail et d'emploi, dont la négociation de conventions collectives.

De plus, en vertu du paragraphe 68(2) de la *Loi sur la gouvernance locale*, aucune décision sur les éléments ci-dessus ne doit être prise pendant une réunion à huis clos, à l'exception de celles qui portent :

- a) sur des questions procédurales;
- b) sur des directives données à un fonctionnaire ou à un employé du gouvernement local;
- c) sur des directives données à l'avocat du gouvernement local.

ANNEXE II
TARIFS D'EAU ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
ARRÊTÉS N^{OS} W-1-2 ET W-2-13

34671561
2015-03-11
10:52



BYLAW NO. W-1 - 2

ARRÊTÉ N° W-1 - 2

**A BYLAW TO AMEND BYLAW NO. W-1,
A BYLAW RELATING TO THE
SEWERAGE SYSTEM OF THE
CITY OF CAMPBELLTON**

**UN ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ N°
W-1, ARRÊTÉ CONCERNANT LE
RÉSEAU D'ÉGOUTS DE LA CITY OF
CAMPBELLTON**

BE IT ENACTED BY THE CITY COUNCIL OF
THE CITY OF CAMPBELLTON AS FOLLOWS:

LE CONSEIL MUNICIPAL DE
CAMPBELLTON ÉDICTE :

1. That Section 18. Part II, **RENEWED SERVICES – PERFORMANCE DEPOSIT**, be amended by adding the following paragraph b):

1. Que l'article 18. partie II, **REMPLACEMENT DE BRANCHEMENT - DÉPÔT POUR LES TRAVAUX**, soit modifié en rajoutant l'alinéa b) :

18.
II) **RENEWED SERVICES –
PERFORMANCE DEPOSIT**

18.
II) **REMPLACEMENT DE
BRANCHEMENT – DÉPÔT POUR
LES TRAVAUX**

b) **MODIFICATION OF SERVICE
CONNECTIONS**

b) **MODIFICATION DE
BRANCHEMENTS**

Where a consumer requests modifications (increase in sewer size or an additional service) to the sewer service connection, the cost to upgrade the existing sewer service shall be borne by the consumer from the sewer main to the building including all surface feature repairs (City curb, sidewalks, asphalt, grass, etc.)

Lorsqu'un abonné demande une modification (augmentation du diamètre des égouts ou ajout d'un service) au branchement d'égout, le coût du remplacement du branchement entre la canalisation d'égout principale et le bâtiment est à la charge de l'abonné, y compris de toutes les réparations aux éléments de surface (bordures de trottoirs et trottoirs municipaux, asphalte, gazon, etc.).

2. That the paragraphs a) and b) in Section 19. **BILLING**, be deleted in their entirety and replaced with the following paragraphs:

2. Que les alinéas a) et b) à l'article 19. **FACTURATION**, soient abrogés et remplacés par ce qui suit :

19.
BILLING

a) Bills shall be rendered to each customer quarterly calculated as TWO HUNDRED PERCENT (200%) of the water rate

19.
FACTURATION

a) Les factures sont envoyées à chaque abonné trimestriellement, calculées à un taux

applicable to each individual customer unless otherwise specified.

b) All bills shall be computed based on the schedule of water rates appearing in Bylaw No. W-2, A Bylaw Relating to the Waterworks System and Water Supply of the City of Campbellton and rendered to each customer on a quarterly basis in advance. Interest shall be charged at the rate of 1 ½% per month (18% per annum) on all overdue accounts. The City Treasurer shall have the authority to cease the accumulation of interest in cases where collectability of the account is deemed unlikely. Accounts become overdue thirty (30) days after the period for which they have been rendered. In the case of overdue accounts, all monies owing will immediately become due and payable and shall constitute a charge upon the property.

équivalant à DEUX CENTS POUR CENT de la taxe d'eau applicable à chaque abonné, sauf indication contraire.

b) Toutes les factures sont calculées selon le barème des taxes d'eau figurant dans l'arrêté n° W-2, Arrêté concernant le réseau d'eau et l'alimentation en eau de la municipalité de Campbellton, et envoyées aux abonnés chaque trimestre, à l'avance. Des intérêts de 1 ½ % par mois sont facturés (18 % par année) sur tous les comptes en retard. Le trésorier municipal a le pouvoir de mettre fin au cumul des intérêts lorsqu'il juge peu probable que le compte puisse être recouvrable. Les comptes deviennent en retard trente jours après leur réception. Dans le cas de comptes en retard, toutes les sommes dues deviennent exigibles et constituent une charge sur le bien-fonds.

1ST READING BY TITLE: February 9, 2015

1^E LECTURE PAR TITRE: le 9 février 2015

2ND READING BY TITLE: February 9, 2015

2^E LECTURE PAR TITRE: le 9 février 2015

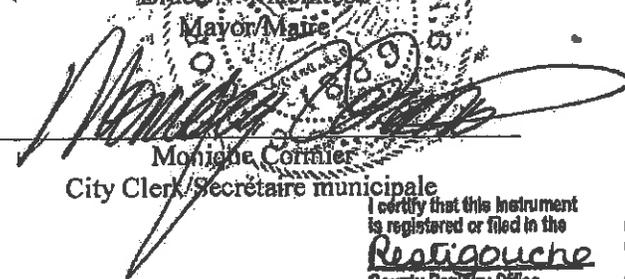
READING IN FULL: March 9, 2015

LECTURE DANS SON INTÉGRALITÉ: le 9 mars 2015

3RD READING BY TITLE AND ADOPTION: March 9, 2015

3^E LECTURE PAR TITRE ET ADOPTION: le 9 mars 2015


 Bruce N. MacLarosa
 Mayor/Maire


 Monique Cormier
 City Clerk/Secrétaire municipale

I certify that this instrument is registered or filed in the Restigouche County Registry Office, New Brunswick

J'atteste que cet instrument est enregistré ou déposé au bureau de l'enregistrement du comté de Restigouche Nouveau-Brunswick

2015-03-11 10:52 34671561
data/date time/heure number/numéro
Lauraine Benoit
 Registrar-Conservateur

37741783
2018-01-23
10:25

I certify that this instrument
is registered or filed in the
Restigouche
County Registry Office,
New Brunswick

J'atteste que cet instrument est
enregistré ou déposé au bureau
de l'enregistrement du comté de
Restigouche
Nouveau-Brunswick



2018-01-23 10:25 37741783
date/heure nombre/numero
Michael Oliver
Registrar/Conservateur

BYLAW NO. W-2 - 13

ARRÊTÉ N° W-2 - 13

A BYLAW TO AMEND BYLAW NO. W-2,
A BYLAW RELATING TO THE WATERWORKS
SYSTEM AND
WATER SUPPLY OF THE
CITY OF CAMPBELLTON

UN ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ
N° W-2. ARRÊTÉ CONCERNANT LE RÉSEAU
D'EAU ET L'ALIMENTATION EN EAU DE LA
CITY OF CAMPBELLTON

BE IT RESOLVED THAT Bylaw No. W-2 - 13 be
read in its entirety:

IL EST RÉSOLU QUE l'Arrêté n° W-2 - 13 soit lu
dans son intégralité :

BE IT ENACTED BY THE CITY COUNCIL OF THE
CITY OF CAMPBELLTON AS FOLLOWS:

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAMPBELLTON
ÉDICTE :

1. That the rates identified in Section 21.
SCHEDULE OF WATER RATES be increased by
1% per annum effective January 1, 2018.

1. Que les taux identifiés dans l'article 21,
BARÈME DES TAXES D'EAU, soient augmentés de
1 pourcent annuellement et entrent en vigueur le 1
janvier 2018.

21.
SCHEDULE OF WATER RATES

21.
BARÈME DES TAXES D'EAU

Every property owner within the City will pay the
prevailing water rate for his property whether or not they
are connected to the waterworks system if the service is
available to his property and the following rates per year
shall be charged and payable for the use of water
supplied by the City, viz:

Le propriétaire d'un bien-fonds situé dans les limites de
la municipalité et desservi par le réseau d'eau doit payer
la taxe d'eau en vigueur, qu'il y soit raccordé ou non.
Les taxes annuelles suivantes sont facturées et payables
pour l'eau fournie par la municipalité :

SCHEDULE "A"

BARÈME « A »

FIXTURE RATED

PER ANNUM

APPAREIL

TAXE ANNUELLE

1. DOMESTIC

1. UNITÉS DOMESTIQUES

CODE-1 FIRST TAP (1/2, 5/8 OR 3/4") 102.79
CODE-2 FIRST TAP (1" SERVICE) 182.37
CODE-3 FIRST TAP (1 1/2" SERVICE) 315.03

PREMIER ROBINET :
CODE-1 BRANCHEMENT
DE 1/2, 5/8 OU 3/4 PO 102,79 \$
CODE-2 BRANCHEMENT DE 1 PO 182,37 \$
CODE-3 BRANCHEMENT DE 1 1/2 PO 315,03 \$

CODE-4 FIRST TAP (2" SERVICE)	474.26
CODE-5 FIRST TAP (3" SERVICE)	973.20
CODE-6 FIRST TAP (4" SERVICE)	1,490.73
CODE-7 FIRST TAP (6" SERVICE)	2,702.31
CODE-8 FIRST TAP (8" SERVICE)	4,293.92
CODE-9 ADDITIONAL TAPS, SILL TAPS, HEATING SYSTEMS AND/OR FIXTURES	12.97
CODE-10 WATER CLOSETS, URINALS	16.22
CODE-11 BATHS, SHOWERS	16.22
CODE-12 AUTOMATIC WASHERS (FOR CLOTHES OR DISHES)	16.22

CODE-4 BRANCHEMENT DE 2 PO	474,26 \$
CODE-5 BRANCHEMENT DE 3 PO	973,20 \$
CODE-6 BRANCHEMENT DE 4 PO	1 490,73 \$
CODE-7 BRANCHEMENT DE 6 PO	2 702,31 \$
CODE-8 BRANCHEMENT DE 8 PO	4 293,92 \$
CODE-9 ROBINETS ADDITIONNELS, ROBINETS D'ARROSAGE, INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET/OU APPAREILS SANITAIRES	12,97 \$
CODE-10 TOILETTES, URINOIRS	16,22 \$
CODE-11 BAINS, DOUCHES	16,22 \$
CODE-12 LAVEUSES (VÊTEMENTS/ VAISSELLE)	16,22 \$

2. ADDITIONAL DOMESTIC: I.E.
APARTMENTS:

CODE-13 FIRST TAP	83.05
CODE-14 ADDITIONAL TAPS, SILL TAPS, HEATING SYSTEMS AND/OR FIXTURES	12.97
CODE-15 WATER CLOSETS, URINALS	16.22
CODE-16 BATHS, SHOWERS	16.22
CODE-17 AUTOMATIC WASHERS (FOR CLOTHES OR DISHES)	16.22

2. UNITÉS DOMESTIQUES
ADDITIONNELLES, C'EST-À-DIRE
APPARTEMENTS

CODE-13 PREMIER ROBINET	83,05 \$
CODE-14 ROBINETS ADDITIONNELS, ROBINETS D'ARROSAGE, INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET/OU APPAREILS SANITAIRES	12,97 \$
CODE-15 TOILETTES, URINOIRS	16,22 \$
CODE-16 BAINS, DOUCHES	16,22 \$
CODE-17 LAVEUSES (VÊTEMENTS/ VAISSELLE)	16,22 \$

3. SCHOOLS

CODE-18 PER PUPIL	7.27
-------------------	------

3. ÉCOLES

CODE-18 PAR ÉLÈVE	7,27 \$
-------------------	---------

4. HOSPITALS

CODE-19 PER BED	72.48
-----------------	-------

4. HÔPITAUX

CODE-19 PAR LIT	72,48 \$
-----------------	----------

5. OTHER

CODE-20 FIRST TAP (1/2, 5/8 OR 3/4" SERVICE)	103.82
CODE-21 FIRST TAP (1" SERVICE)	184.21
CODE-22 FIRST TAP (1 1/2" SERVICE)	318.17
CODE-23 FIRST TAP (2" SERVICE)	547.16
CODE-24 FIRST TAP (3" SERVICE)	1,122.90
CODE-25 FIRST TAP (4" SERVICE)	1,720.09
CODE-26 FIRST TAP (6" SERVICE)	3,118.01
CODE-27 FIRST TAP (8" SERVICE)	4,954.49
CODE-28 ADDITIONAL TAPS, SILL TAPS, HEATING SYSTEMS AND/OR FIXTURES	13.06

5. DIVERS

PREMIER ROBINET :	
CODE-20 BRANCHEMENT DE 1/2, 5/8 OU 3/4 PO	103,82 \$
CODE-21 BRANCHEMENT DE 1 PO	184,21 \$
CODE-22 BRANCHEMENT DE 1 1/2 PO	318,17 \$
CODE-23 BRANCHEMENT DE 2 PO	547,16 \$
CODE-24 BRANCHEMENT DE 3 PO	1 122,90 \$
CODE-25 BRANCHEMENT DE 4 PO	1 720,09 \$
CODE-26 BRANCHEMENT DE 6 PO	3 118,01 \$
CODE-27 BRANCHEMENT DE 8 PO	4 954,49 \$
CODE-28 ROBINETS ADDITIONNELS, ROBINETS D'ARROSAGE, INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET/OU APPAREILS SANITAIRES	13,06 \$

CODE-29 WATER CLOSETS	21.79
CODE-30 URINALS	24.90
CODE-31 BATHS, SHOWERS	21.79
CODE-32 DRINKING FOUNTAINS	29.87
CODE-33 BOILERS, PER HORSEPOWER	13.06
CODE-34 COIN-OPERATED WASHERS (PER UNIT)	52.96
CODE-35 COIN OPERATED CAR WASHES (PER STALL)	534.25
CODE-36 SHIPS (HOOK-UP PLUS CONSUMPTION CHARGE)	86.94
CODE-37 SURCHARGE ON BEAUTY PARLORS, BARBER SHOPS	165.66
CODE-38 SURCHARGE ON SPRINKLER SYSTEMS	144.97
CODE-39 SURCHARGE ON SOFT DRINK BOTTLERS	4,858.17
CODE-40 SURCHARGE ON LAUNDRIES	303.65
CODE-41 SURCHARGE ON COMMERCIAL FOOD AND VEGETABLE PROCESSOR	533.35

COMPRESSORS

1/2" INTAKE	115.96
3/4" INTAKE	811.54
1" INTAKE	1,391.21

PRIVATE FILL-UP

PRIVATE SWIMMING POOLS PER FILL BY CITY FORCES	241.53
PRIVATE WATER TANK VEHICLE PER DAY FILL BY CITY FORCES	81.75/day

6. METER RATED - DEMAND CHARGE

<u>METER SIZE</u>	<u>PER ANNUM</u>
CODE-M1 5/8 INCH	67.73
CODE-M2 3/4 INCH	101.59
CODE-M3 1 INCH	169.31
CODE-M4 1 1/2 INCH	338.48

CODE-29 TOILETTES	21,79 \$
CODE-30 URINOIRS	24,90 \$
CODE-31 BAINS, DOUCHES	21,79 \$
CODE-32 FONTAINES À BOIRE	29,87 \$
CODE-33 CHAUDIÈRES, PAR CHEVAL-VAPEUR	13,06 \$
CODE-34 LAVEUSES AUTOMATIQUES (PAR UNITÉ)	52,96 \$
CODE-35 LAVE-AUTOS AUTOMATIQUES (PAR STALLE)	534,25 \$
CODE-36 NAVIRES (FRAIS DE RACCORDEMENT PLUS REDEVANCE DE CONSOMMATION)	86,94 \$
CODE-37 SURCHARGE POUR SALONS DE BEAUTÉ ET SALONS DE COIFFURE	165,66 \$
CODE-38 SURCHARGE POUR RÉSEAUX D'EXTINCTION AUTOMATIQUE	144,97 \$
CODE-39 SURCHARGE POUR EMBOUTHILLEURS DE BOISSONS GAZEUSES	4 858,17 \$
CODE-40 SURCHARGE POUR BUANDERIES	303,65 \$
CODE-41 SURCHARGE POUR USINES DE TRANSFORMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE LÉGUMES	533,35 \$

COMPRESSEURS

ADMISSION 1/2 PO	115,96 \$
ADMISSION 3/4 PO	811,54 \$
ADMISSION 1 PO	1 391,21 \$

REPLISSAGE PRIVÉ

PISCINES PRIVÉES — REPLISSAGE PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX	241,53 \$
CAMION-CITERNE À EAU PRIVÉ-REPLISSAGE PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX	81,75 \$/jour

6. TAXE AU COMPTEUR - PRIME DE DÉBIT

<u>DIAMÈTRE DU BRANCHEMENT</u>	<u>TAXE ANNUELLE</u>
CODE-M1 1/2 PO	67,73 \$
CODE-M2 3/4 PO	101,59 \$
CODE-M3 1 PO	169,31 \$
CODE-M4 1 1/2 PO	338,48 \$

CODE-M5 2 INCH	541.57
CODE-M6 3 INCH	1,083.65
CODE-M7 4 INCH	1,692.13
CODE-M8 6 INCH	3,384.25
CODE-M9 8 INCH	5,414.74

CODE-M5 2 PO	541,57 \$
CODE-M6 3 PO	1 083,65 \$
CODE-M7 4 PO	1 692,13 \$
CODE-M8 6 PO	3 384,25 \$
CODE-M9 8 PO	5 414,74 \$

CONSUMPTION CHARGE PER 1,000 GALLONS

REDEVANCE DE CONSOMMATION PAR 1000 GALLONS

An unmetered 12 inch line shall pay \$1,663.06 per day that the valve is open;

1 663,06 \$ pour chaque jour où le robinet d'un branchement de 12 pouces sans compteur d'eau est ouvert;

An unmetered 10 inch line shall pay \$914.70 per day that the valve is open;

914,70 \$ pour chaque jour où le robinet d'un branchement de 10 pouces sans compteur d'eau est ouvert;

An unmetered 8 inch line shall pay \$831.53 per day that the valve is open;

831,53 \$ pour chaque jour où le robinet d'un branchement de 8 pouces sans compteur d'eau est ouvert;

An unmetered 6 inch line shall pay \$665.25 per day that the valve is open;

665,25 \$ pour chaque jour où le robinet d'un branchement de 6 pouces sans compteur d'eau est ouvert;

An unmetered 4 inch line shall pay \$498.93 per day that the valve is open.

498,93 \$ pour chaque jour où le robinet d'un branchement de 4 pouces sans compteur d'eau est ouvert.

CODE-MCC1 - A metered line user shall pay for each 1,000 gallons per quarter the amount of \$3.00;

CODE-MCC1 - Un abonné à compteur d'eau doit payer 3,00 \$ par 1000 gallons par trimestre consommés à chaque branchement;

Where a meter is inoperative for any period of time exceeding a day, the daily unmetered rates shall apply.

Lorsqu'un compteur ne fonctionne pas pendant plus d'un jour, les taxes pour les branchements sans compteur d'eau s'appliquent.

MINIMUM BILLS

MONTANT MINIMAL

The minimum quarterly billing for all consumers of the water and sewer services is ONE HUNDRED TWENTY-FIVE DOLLARS AND NINETEEN CENTS (\$125.19).

Les abonnés des services d'eau et d'égouts doivent payer un montant trimestriel minimal de CENT VINGT CINQ DOLLARS ET DIX-NEUF CENTS (125,19 \$).

Minimum billing for consumers not serviced by a sewer connection shall be one third of the rate applied where both water and sewer service is made available.

Le montant minimal applicable aux abonnés non desservis par le réseau d'égouts est d'un tiers du montant applicable aux abonnés desservis par les réseaux d'eau et d'égouts.

The minimum billing shall be applied to an unmetered account from the date which the water service connection is turned on.

Le montant minimal sera appliqué au compte sans compteur d'eau à compter de la date de l'ouverture du branchement d'eau général.

1ST READING BY TITLE: December 21, 2017

1^È LECTURE PAR TITRE: le 21 décembre 2017

2ND READING BY TITLE: December 21, 2017

2^È LECTURE PAR TITRE: le 21 décembre 2017

READING IN FULL: January 22, 2018

LECTURE DANS SON INTÉGRALITÉ : le 22 janvier 2018

3RD READING BY TITLE AND ADOPTION: January 22, 2018

3^È LECTURE PAR TITRE ET ADOPTION: le 22 janvier 2018

The seal of the City of Montreal is circular and features a central figure, likely a Native American, surrounded by text in French and English. The text includes "CITY OF MONTREAL" and "VILLE DE MONTRÉAL".
Stephanie LeBlond Pauli
Stephanie LeBlond Pauli
Mayor
Jana Allaha Boudreau
Jana Allaha Boudreau
City Clerk/Secrétaire municipale

ANNEXE III

PROJETS D'IMMOBILISATIONS 2018

DÉPENSES EN CAPITAL 2018

TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES ET DES TROTTOIRS

- Revêtement routier :
 - Chemin Richard, chemin Thompson, bordures de trottoir du boulevard Salmon, chemin Valley
 - Rue Vanier (de concert avec le Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités du gouvernement provincial)
- Remplacement de l'infrastructure de la rue Victoria
- Trottoir de la rue Lansdowne - de la rue George à la rue Shannon (côté nord)
- Avenue Village – travaux touchant la nouvelle école francophone et l'intersection

VÉHICULES ET ÉQUIPEMENT

- Achat d'un camion nacelle
- Équipement des camions de pompier
- Achat d'un véhicule sur piste
- Restauration de la boîte à sel
- Désincarcérateur – écarteur
- Améliorations à la niveleuse

INSTALLATIONS

- Section du toit de la caserne de pompiers
- Conduites réfrigérantes du Centre civique
- Lumières de la 2^e surface de glace du Centre civique
- Centre d'expérience de la rivière Restigouche

DÉPENSES EN CAPITAL 2018 (suite)

TOURISME ET LOISIRS

- Esplanade
- Plaza Salmon
- Reunion Park
- Patinoire extérieure

SERVICE D'EAU ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

- Usine de traitement des eaux usées – installation d'un système de traitement aux rayons UV et remplacement du pont
- Usine de traitement des eaux usées – remplacement du chlorateur
- Nouvelle conduite d'eau principale pour répondre aux besoins de la nouvelle école anglophone proposée
- Camion d'une demi-tonne – rachat du contrat de location

ANNEXE IV
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2018

VILLE DE CAMPBELLTON
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2018



VILLE DE CAMPBELLTON

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2-3.
État des résultats consolidé	4.
État de la situation financière consolidé	5.
État de la variation de la dette nette consolidé	6.
État des flux de trésorerie consolidé	7.
Notes aux états financiers consolidés	8 - 38.





Allen, Paquet & Arseneau LLP

*Your business partner of choice
Votre partenaire d'affaires par excellence*

207, rue Roseberry Street
C.P. / P.O. Box 519
Campbellton, NB E3N 3G9
tel: 506 789-0820
fax: 506 759-7514
Info.campbellton@apallp.com
www.apallp.com

1.

VILLE DE CAMPBELLTON
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Ville de Campbellton présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction de la Ville et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des comptables professionnels agréés. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

La gestion de la Ville maintient un système de contrôle interne visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discuter de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par la Ville. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés de la Ville.



Manon Cloutier
Directrice Administrative



Kelly Laflamme
Trésorière

207, rue Roseberry St.
Campbellton, NB

625, ave St. Peter Ave
Bathurst, NB



202 Pleasant Street
Miramichi, NB

356, rue Canada Street
St-Quentin, NB

Membre du groupe  Member of The AC Group

De firmes comptables indépendantes limitée - Of Independent Accounting Firms Limited



Allen, Paquet & Arseneau LLP

Your business partner of choice
Votre partenaire d'affaires par excellence

207, rue Roseberry Street
C.P. / P.O. Box 519
Campbellton, NB E3N 3G9
tel: 506 789-0820
fax: 506 789-7514
info.campbellton@apallp.com
www.apallp.com

2.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur la Mairesse
et aux membres du conseil municipal de la Ville de Campbellton

Opinion

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Ville de Campbellton, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Campbellton au 31 décembre 2018, ainsi que les résultats de son exploitation, de la variation de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

207, rue Roseberry St.
Campbellton, NB

625, ave St. Peter Ave
Bathurst, NB



202 Pleasant Street
Miramichi, NB

356, rue Canada Street
St-Quentin, NB

Membre du groupe  Member of The AC Group

Des firmes comptables indépendantes limitées • Of Independent Accounting Firms Limited

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Campbellton (N.-B.)

6 mai, 2019

Allen Paquet & Assens LLP

Comptables professionnels agréés

VILLE DE CAMPBELLTON**État des résultats consolidé**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2018	2018	2017
	(Non-audité) Budget Note 24	Actuel	Actuel
REVENUS			
Financement communautaire et de péréquation	1 715 134 \$	1 751 991 \$	2 316 514 \$
Mandat d'évaluation	10 423 889	10 423 888	10 149 949
Services fournis d'autres gouvernements	86 578	84 992	86 578
Autres revenus provenant des sources propres	525 732	1 133 299	1 066 266
Centre Civique	554 170	527 538	589 878
Autres transferts gouvernementaux	143 999	840 972	557 891
Vente de services	3 026 719	3 145 680	2 973 398
Gain tiré de la disposition d'immobilisations	2 000	-	-
Gains actuariels	641 796	641 796	612 062
Intérêts	-	22 970	9 983
Autre	-	321 748	1 052 284
	17 120 017	18 894 874	19 414 803
DÉPENSES			
Services gouvernementaux généraux	1 978 498	1 992 099	2 234 270
Services de protection	3 788 759	3 672 511	3 775 846
Services de transport	4 228 322	4 112 500	4 085 564
Services de santé environnementale	535 724	588 265	498 602
Services de développement environnemental	1 817 561	1 535 313	1 306 590
Services de loisirs et services culturels	3 325 773	3 512 001	3 592 762
Eau et égouts	2 638 826	2 539 666	2 370 762
Perte résultant de la disposition d'immobilisations	30 134	15 666	1 206
	18 343 597	17 968 021	17 865 602
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL (Note 21)	(1 223 580) \$	926 853 \$	1 549 201 \$
SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice		48 684 560	47 135 359
SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice		49 611 413 \$	48 684 560 \$

VILLE DE CAMPBELLTON
État de la situation financière consolidé

Au 31 décembre

2018

2017

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (Note 3)	3 944 004 \$	3 544 808 \$
Comptes à recevoir	931 695	1 454 465
À recevoir du gouvernement fédéral (Note 4)	216 010	591 902
	5 091 709 \$	5 591 175 \$

PASSIFS

Découvert bancaire et marge de crédit	389 700 \$	190 950 \$
Emprunt à court terme (Note 5)	501 000	2 057 000
Comptes à payer et frais courus	1 606 194	2 014 878
Régime de primes pour invalidité accumulée à la retraite (Note 6)	157 108	161 527
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (Note 7)	375 072	399 567
Revenus perçus d'avance (Note 8)	940 141	1 077 029
Dettes à long terme (Note 9)	9 543 000	9 134 000
	13 512 215	15 034 951

DETTE NETTE

(8 420 506) (9 443 776)

ACTIFS NON FINANCIERS

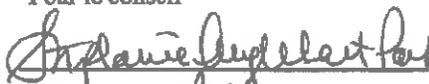
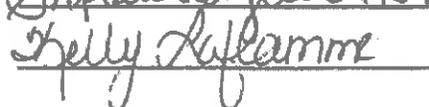
Immobilisations corporelles (Note 19)	110 293 044	104 252 051
Amortissement cumulé	(57 449 926)	(55 809 704)
Actifs en construction	2 668 287	7 227 645
	55 511 405	55 669 992
Inventaire	372 615	359 253
Assurance payée d'avance	232 513	265 547
Frais perçus d'avance	75 972	61 631
Terrain à vendre	176 724	180 565
Actif de pension reporté (Note 7)	1 662 690	1 591 348
	58 031 919	58 128 336

SURPLUS ACCUMULÉ

49 611 413 \$ 48 684 560 \$

Contingences (Note 10)

Pour le conseil

 Mairesse
 Trésorière

VILLE DE CAMPBELLTON**État de la variation de la dette nette consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	2018	2017
Surplus annuel avant redressements	926 853 \$	1 549 201 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 561 374)	(1 922 033)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	22 091	1 206
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 138 510	2 093 936
Variation des actifs en construction	4 559 358	(1 028 993)
	1 085 438	693 317
Acquisition d'inventaire	(13 362)	(19 385)
Utilisation d'assurance payée à l'avance	33 036	19 551
Changement d'utilisation sur terrain à vendre	3 841	-
Changement des frais perçus d'avance	(14 341)	12 323
Modification de l'actif de pension reporté	(71 342)	165 648
	(62 168)	178 137
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	1 023 270	871 454
DETTE NETTE, début de l'exercice	(9 443 776)	(10 315 230)
DETTE NETTE, fin de l'exercice	(8 420 506) \$	(9 443 776) \$

VILLE DE CAMPBELLTON

État des flux de trésorerie consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Surplus annuel	926 853 \$	1 549 201 \$
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 138 510	2 093 936
Comptes à recevoir	522 770	(371 088)
À recevoir du gouvernement fédéral	375 892	(315 481)
Charges payées d'avance	33 036	19 551
Comptes à payer et frais courus	(408 684)	291 717
Changement d'utilisation sur terrain à vendre	3 841	-
Changement revenus perçus d'avance	(136 888)	133 788
Changement frais perçus d'avance	(14 341)	12 323
Changement inventaire	(13 362)	(19 385)
Changement actif de pension reporté	(71 342)	165 648
Changement avantages postérieurs à l'emploi à payer	(24 495)	2 792
Changement régime de primes pour invalidité accumulée à la retraite	(4 419)	4 213
	3 327 371	3 567 215

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 561 374)	(1 922 033)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	22 091	1 206
Changement actifs en construction	4 559 360	(1 028 993)
	(1 979 923)	(2 949 820)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Découvert bancaire et marge de crédit	198 750	(53 690)
Emprunt à court terme	(1 556 000)	1 544 000
Dette à long terme	409 000	(1 294 000)
	(948 250)	196 310

**AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE**

399 198 813 705

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice

3 544 808 2 731 103

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice

3 944 004 \$ 3 544 808 \$

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Ville a été incorporée selon la Loi sur les municipalités de la province du Nouveau-Brunswick le 1 janvier 1958. En tant que municipalité, la Ville est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) c) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville sont les représentations de la direction préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les administrations locales, tels que recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers de PSA sont axés sur la situation financière de la Ville et ses modifications. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les actifs et passifs de la Ville.

Les entités incluses dans les états financiers consolidés sont les suivantes:

- Auberge de jeunesse de Campbellton
- Tigres de Campbellton

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Ville sont les suivants:

(a) Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les variations de la dette nette et des flux de trésorerie de la Ville. L'entité déclarante est composée de toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources pour la Ville et qui appartiennent à la Ville ou sont contrôlées par celle-ci.

Les transactions et opérations interdépartements et organisationnelles sont éliminées.

(b) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 22 janvier 2018 et le Ministère du gouvernement local le 1 février 2018.

(c) Constatation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

(d) Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(e) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville se composent de l'encaisse, de dépôts à court terme, des comptes à recevoir, des montants du gouvernement fédéral, des fonds propres, des emprunts bancaires, des comptes à payer et frais courus, et de la dette à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Ville n'est pas exposée à un risque important d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Ville est exposée au risque de crédit lié aux comptes débiteurs. La Ville minimise le risque de crédit grâce à une gestion continue du crédit.

(f) Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main et les soldes bancaires.

(g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui comprend tous les montants directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût de l'immobilisation corporelle est amorti selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée, comme suit:

	<u>Années</u>
Terrain:	
Tous les terrains appartenant à la Ville, y compris les terrains sous bâtiments	s.o.
Améliorations foncières:	
Comprend les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sport, les courts, les ponceaux de sentier, les sentiers pavés, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les autres biens similaires	10 - 70 années
Installations:	
Tous les bâtiments appartenant à la Ville, à l'exception des usines de traitement, constituant des actifs uniques ou divisés en composants: ouvrage de structure, intérieurs, extérieurs, mécaniques, électriques, articles spécialisés, équipements et travaux sur le chantier	8 - 70 années
Machines et équipements:	
Comprend les actifs informatiques, les grands panneaux de signalisation, les équipements de flotte motorisée et les actifs similaires	5 - 20 années
Transportation:	
Toutes les infrastructures de travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, les lampadaires, les feux de circulation, les ponceaux, les ponts pour piétons, les égouts pluviaux, les conduites d'aqueduc et d'égouts	
Surfaces des routes	10 - 30 années
Base des routes	45 années
Tuyauterie	20 - 75 années
Lampadaires	20 - 30 années
Trottoirs, bordures et gouttières	30 années
Ponceaux	25 - 50 années
Ponts piétonniers	50 années

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(g) Immobilisations corporelles (suite)

Flotte:

Tous les véhicules, y compris les voitures, les camions, les autobus et les actifs similaires 6 - 20 années

Installations d'eau et d'eaux usées:

Comprend les usines de traitement des eaux et des eaux usées divisées en composantes: tuyauterie et équipement de procédé, électricité et instrumentation, travaux de structure, d'architecture, de mécanique et de chantier 10 - 100 années

La Ville a un seuil de capitalisation de 5 000 \$. Tout élément acheté en dessous de ce seuil est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Les biens en commun, qui comprennent les ordinateurs, les lampadaires, les parcomètres et les groupes de biens de même nature, font exception, s'ils sont achetés en gros et ont un coût de 25 000 \$. Une autre exception concerne des éléments spécifiques tels que les terrains, les véhicules, les routes, les segments de conduites d'eau, etc., qui seraient enregistrés sans seuil.

Toutes les subventions, les dons des promoteurs de lotissement et les autres contributions de tiers sont comptabilisés dans les revenus de l'exercice au cours duquel la dépense pour l'immobilisation est engagée. Le coût total de l'actif est capitalisé au cours de l'exercice au cours duquel l'actif est en grande partie achevé et mis en service.

(h) Information sectorielle

La Ville est une unité municipale diversifiée qui fournit une vaste gamme de services à ses résidents. Aux fins des rapports de gestion, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et rapportées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques permettant d'atteindre certains objectifs conformément à des réglementations, restrictions ou limitations spéciales. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(h) Information sectorielle (suite)

Services récréatifs et culturels

Ce service est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris la piscine, l'aréna, les parcs et les terrains de jeux, ainsi que d'autres installations récréatives et culturelles.

Services d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

(i) Inventaire des fournitures

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

(j) Avantages postérieurs à l'emploi

La Ville comptabilise ses obligations au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. La Ville dispose d'un régime de primes d'invalidité pour les retraités, décrit à la note 6, ainsi que d'un régime d'indemnité de retraite et de service à long terme, décrit à la note 7.

3. ENCAISSE ET INVESTISSEMENTS À COURT TERME

	2018	2017
Encaisse - affectée	5 000 \$	5 000 \$
Dépôts à terme - Taxe sur l'essence - affectés	722 975	1 069 058
Encaisse - non affectée	2 279 413	1 901 948
Encaisse - fonds de réserve	936 616	568 802
	3 944 004 \$	3 544 808 \$

Les liquidités non affectées comprennent 280 638 \$ (300 915 \$ en 2017), désignées par la ville elle-même pour financer les avantages postérieurs à l'emploi.

La ville a deux marges de crédit autorisées avec une limite combinée de 1 885 000 \$, les intérêts étant payables mensuellement au taux préférentiel.

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT
FÉDÉRAL

	2018	2017
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	216 010 \$	591 902 \$

5. EMPRUNT À COURT TERME

Emprunt provisoire de capital

La Ville de Campbellton avait prévu une facilité d'exploitation non renouvelable portant intérêt au taux préférentiel de prêt de la Banque pour les fonds destinés à l'eau et aux immobilisations. La facilité sert à fournir un financement provisoire pour les dépenses en capital. La Ville a le pouvoir ministériel d'emprunter à court terme comme suit:

	2018	2017
Fonds général de capital, M.O. 12-0011; 15-0035; 16-0053; 17-0022; 17-0066; 17-0077; 18-0057	261 000 \$	1 416 000 \$
Fonds de capital pour services d'eau, M.O. 16-0069; 18-0034;	240 000	641 000
Banque Nationale	501 000 \$	2 057 000 \$

6. RÉGIME DE BONUS D'INVALIDITÉ À LA RETRAITE

Le régime de primes d'invalidité à la retraite permet aux employés d'accumuler des journées de maladie ou d'invalidité. À la retraite ou au décès, 10% de la valeur est versée à l'employé ou à la succession. Le nombre de jours dans le compte est augmenté de 1,5 jour pour chaque mois de service rendu, alors qu'il est réduit d'un jour pour chaque journée de maladie ou d'invalidité prise au cours de la période. La valeur d'une journée est basée sur le salaire gagné au moment où il est pris ou au moment de la retraite.

Une évaluation actuarielle des 63 employés à temps plein a été réalisée conformément aux articles 3250 et 3255 du CCSP. La méthode actuarielle utilisée a été la méthode des unités de crédit projetées au prorata du service.

Le rapport d'évaluation a conclu que, au cours d'une année donnée, la plupart des employés utilisent moins de jours de maladie / invalidité que le nombre de jours accumulés au cours de la même année. Il n'y a alors aucune obligation matérielle créée par un handicap d'employé. Pour cette raison, seule l'obligation représentant 10% des jours de maladie accumulés à la retraite ou au décès a été évaluée. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 130 jours.

L'évaluation reposait sur un certain nombre d'hypothèses relatives à des événements futurs, telles que les taux d'intérêt, les augmentations salariales, le roulement du personnel et les départs à la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Ce qui suit résume les principales hypothèses de l'évaluation:

- augmentation de salaire annuelle de 3,25%;
- le taux d'inflation annuel prévu est de 2%;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,70%;
- l'âge de la retraite est de 65 ans ou une combinaison d'âge et de service totalisant 80 points; et
- l'utilisation nette estimée du taux de congés de maladie varie selon l'âge et le sexe.

Le régime de primes d'invalidité lié à la retraite est un avantage non capitalisé. En tant que tel, il n'y a aucun actif applicable. La Ville versera des prestations à même la réserve d'avantages aux employés, qu'elle gérera à leur échéance.

En 2018, des indemnités de 13 899 \$ (14 994 \$ en 2017) ont été versées sur ce régime. Le passif non capitalisé était de 157 108 \$ au 31 décembre 2018; et 161 527 \$ le 31 décembre 2017.

7. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI PAYABLES

La Ville offre les avantages postérieurs à l'emploi suivants:

a) Régime d'avantages postérieurs à la retraite

Le régime d'assurance collective à la retraite offre de l'assurance pour les soins médicaux aux retraités. La ville paie 25 % des primes pour les retraités de moins de 65 ans. Après l'âge de 65 ans, les employés à la retraite ont la possibilité de maintenir leur couverture s'ils paient 100% de la prime. Une évaluation actuarielle de la partie des prestations payées par l'employeur jusqu'à l'âge de 65 ans a été entreprise conformément aux sections 3250 et 3255 du CCSP, décrites ci-dessous. Les passifs liés aux employés actifs ne sont pas considérés comme des avantages du personnel acquis et non capitalisés. Ils sont donc capitalisés selon la méthode de la répartition, conformément au Manuel des rapports financiers des municipalités du Nouveau-Brunswick.

En 2018, des indemnités de 10 162 \$ (8 336 \$ en 2017) ont été versées sur ce régime. Le passif non capitalisé était de 251 088 \$ au 31 décembre 2018; et 241 426 \$ le 31 décembre 2017.

b) Régime d'allocation de retraite

Avant 2014, le régime de compensation pour les années de service donnait droit, à tous les employés retraités, à un mois de salaire pour chaque 5 années de service rendues, jusqu'à un maximum de 6 mois de salaire payable au moment de la retraite. La valeur d'un mois de salaire est basée sur celui-ci au moment de la retraite. En 2014, il y a eu un amendement (compression et règlement) effectué au régime de compensation pour les années de service. Pour tous les membres, l'accumulation de service et les variations salariales du régime de compensation ont cessées au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2014, la Ville a payé 50 % des bénéfices accumulés avant le 31 décembre 2013. 50 % des bénéfices restants seront payés au moment de la retraite tel que décrit dans le sommaire des dispositions du régime, à l'exception de quatre employés qui recevront le plein montant à leur retraite. Pour les fins de comptabilité, le changement au régime et le règlement ont été reconnus en date du 31 décembre 2014. Une évaluation actuarielle des avantages du régime d'allocation de retraite a été entreprise conformément aux chapitres 3250 et 3255 du CCSP, décrits ci-après.

En 2018, des prestations de 37 923 \$ (29 225 \$ en 2017) ont été versées sur ce régime. Le passif non capitalisé était de 123 984 \$ au 31 décembre 2018; et 158 141 \$ au 31 décembre 2017.

Une évaluation actuarielle des indemnités postérieures à la retraite et de l'allocation de retraite a été entreprise pour les 63 employés à temps plein de la Ville conformément aux chapitres 3250 et 3255 du CCSP. La méthode actuarielle utilisée a été la méthode des unités de crédit projetées au prorata du service.

L'évaluation reposait sur un certain nombre d'hypothèses relatives à des événements futurs, telles que les taux d'intérêt, les augmentations salariales, le roulement du personnel et les départs à la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Ce qui suit résume les principales hypothèses de l'évaluation:

- augmentation de salaire annuelle de 3,25%;
- le taux d'inflation annuel prévu est de 2%;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,70% et;
- l'âge de la retraite est de 65 ans ou une combinaison d'âge et de service totalisant 80 ans.

7. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI PAYABLES (suite)

c) Régime de retraite à prestations définies

La Ville parraine un régime de retraite contributif à prestations définies pour tous ses employés à temps plein. Il est financé et enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et de la Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick. Le régime prévoit une pension basée sur 2% du salaire par année de service avec un ajustement pour les prestations du Régime de pensions du Canada. Le salaire est basé sur les 5 meilleures années des 10 dernières années d'emploi.

Les évaluations actuarielles aux fins comptables sont effectuées tous les trois ans en utilisant la méthode des unités de crédit projetées au prorata des prestations (la méthode de la comptabilisation des prestations). La plus récente évaluation actuarielle a été préparée au 31 décembre 2016. Depuis cette dernière évaluation actuarielle complète en matière de capitalisation, une modification a été apportée à la disposition du régime concernant un nouvel accord de négociation collective.

En décembre 2014, une nouvelle convention collective a été conclue avec le syndicat pour les membres syndiqués du régime qui ne sont pas des employés syndiqués du Campbellton Memorial Civic Center Inc. Selon cette convention, un membre qui n'est pas un employé syndiqué du Campbellton Memorial Civic Center Inc. sera tenu de verser la moitié du coût actuariel estimatif normal de tous les avantages et de toutes les charges accumulés au cours d'une année civile, jusqu'à un maximum de 9% des gains ouvrant droit à pension ou tout montant inférieur éventuellement requis par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Ce changement s'appliquera également aux employés non syndiqués.

Au 31 décembre 2018, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 22 364 672 \$ (2017, 21 961 821 \$), des actifs du régime de 23 375 109 \$ (2017, 22 437 103 \$), des pertes actuarielles non amorties de 652 253 \$ (2017, 1 116 066 \$), ce qui se traduisait par un actif au titre des régimes de retraite de 1 662 690 \$ (2017, 1 591 348 \$). Au 31 décembre 2018, une provision pour moins-value nulle (2017) était comptabilisée.

L'évaluation actuarielle reposait sur un certain nombre d'hypothèses relatives à des événements futurs, telles que les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations de salaire et de traitement, le taux de rotation du personnel et la mortalité. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Ce qui suit résume les principales hypothèses de l'évaluation:

- le taux d'inflation attendu est de 2%;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations est de 4,70%;
- le taux de rendement attendu est de 4,70%;
- le taux d'escalade de salaire attendu est de 3,25%;
- l'âge de la retraite est de 65 ans; et
- durée de vie restante moyenne estimée: 11 ans.

Les contributions combinées de l'employeur et de l'employé au cours de l'année ont été de 899 107 \$ (859 474 \$ en 2017).

L'actuaire de la Ville a utilisé les états financiers de la Fiducie RBC Services aux Investisseurs au 31 décembre 2018 pour déterminer la valeur marchande des actifs du régime. Les actifs des fonds de pension sont évalués à la valeur marchande. Les actifs du régime sont composés de:

Actions canadiennes	26,1%
Actions étrangères	28,4
Obligations	44,3
Encaisse et placements à court terme	<u>1,2</u>
Total	<u>100,0%</u>

Les résultats de l'extrapolation sont les suivants:

7. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI PAYABLES (suite)

	2018	2017
Actifs du régime, valeur marchande au 1 janvier	23 715 227 \$	22 144 003 \$
Contributions de la Ville	641 796	612 062
Contributions des membres	257 311	247 412
Revenu (perte) investissement	(1 214 804)	1 851 774
Prestations versées	(995 838)	(906 750)
Règlements forfaitaires	(40 382)	(3 142)
Frais et dépenses	(268 599)	(230 132)
Actifs du régime, valeur marchande au 31 décembre	22 094 711 \$	23 715 227 \$
Dépense		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	652 530 \$	671 535 \$
Amortissement des pertes actuarielles	202 171	316 061
Contributions employés	(257 311)	(247 412)
Charge au titre des pensions de retraite	597 390	740 184
Intérêts débiteurs sur l'obligation moyenne au titre des prestations constituées	979 649	966 185
Rendements prévus des actifs moyens de la caisse de retraite	(1 006 585)	(928 657)
Intérêt net sur les engagements de retraite	(26 936)	37 528
Total des dépenses liées au régime de retraite	570 454 \$	777 712 \$
Statut financé et passif au titre des prestations constituées / (actif)		
Obligation au titre des prestations constituées	22 364 672 \$	21 961 821 \$
Actif de la caisse de retraite actuarielle	(23 375 109)	(22 437 103)
Plan de déficit / (surplus)	(1 010 437)	(475 282)
Gains / pertes actuariels non amortis	(652 253)	(1 116 066)
Passif de pension / (actif)	(1 662 690)	(1 591 348)
Allocation d'évaluation	-	-
Passif de pension déclaré / (actif)	(1 662 690) \$	(1 591 348) \$

8. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2018	2017
Subvention reportée - taxe sur l'essence	912 219 \$	1 056 034 \$
Subvention reportée - autre	27 922	20 995
	940 141 \$	1 077 029 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
Province du Nouveau-Brunswick, remboursé durant l'année	- \$	2 000 \$
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,80 % à 4,15 %, échéant en 2028, O.I.C. 02-10; 09-53; 11-21	120 000	155 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,85 % à 3,65 %, échéant en 2030, O.I.C. 13-39; 14-17	59 000	64 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,85 % à 3,90 %, échéant en 2035, O.I.C. 04-69; 12-11; 13-39; 14-17; 14-36; 15-35	1 029 000	1 159 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,15 % à 3,50 %, échéant en 2029, O.I.C. 11-21; 13-39; 14-17	189 000	210 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,15 % à 3,70 %, échéant en 2034, O.I.C. 03-38; 04-50; 10-99; 11-21; 12-11; 12-27; 13-39; 14-17	1 118 000	1 284 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,85 % à 3,30 %, échéant en 2037, O.I.C. 12-11; 14-36; 15-35; 16-53	217 000	232 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,35 % à 3,55 %, échéant en 2037, O.I.C. 12-11; 16-53	67 000	72 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,65 % à 2,95 %, échéant en 2023, O.I.C. 17-66	39 000	-
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,1 % à 3,7 %, échéant en 2038, O.I.C. 05-28; 11-21; 13-39; 15-59; 16-53; 17-86	1 354 000	-
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,10 % à 3,70 %, échéant en 2038, O.I.C. 08-38; 12-11; 14-36; 15-35; 16-53; 17-66; 17-77	1 385 000	-
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028, O.I.C. 17-88	200 000	-
Province du Nouveau-Brunswick, remboursé durant l'année	-	142 000
Province du Nouveau-Brunswick, remboursé durant l'année	-	1 112 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 5,05 % à 5,55 %, échéant en 2023, O.I.C. 04-50; 05-60; 06-36; 06-58; 07-43; 08-26	80 000	121 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 5,05 % à 5,55 %, échéant en 2023, O.I.C. 05-60; 06-36; 07-43	102 000	146 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt de 5,00 %, échéant en 2019, renouvelable en 2024, O.I.C. 04-50; 05-60; 07-43; 08-08; 08-26; 96-68	304 000	455 000
Montant à reporter	6 263 000	5 154 000

VILLE DE CAMPBELLTON

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

9. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
Montant reporté	6 263 000 \$	5 154 000 \$
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt de 5,00 %, échéant en 2019, O.I.C. 05-60; 08-26; 96-68	112 000	222 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 4,50 %, échéant en 2019, O.I.C. 05-60; 06-36; 07-43; 08-08; 09-31; 09-53	7 000	14 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt de 4,50 %, échéant en 2019, O.I.C. 06-36; 09-53	8 000	16 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 4,35 % à 4,55 %, échéant en 2020, renouvelable en 2025, O.I.C. 06-36; 07-43; 08-26; 09-31; 09-53; 09-131	183 000	252 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 4,35 % à 4,55 %, échéant en 2020, renouvelable en 2025, O.I.C. 08-26; 09-131	80 000	91 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 3,65 % à 3,85 %, échéant en 2020, renouvelable en 2030, O.I.C. 07-43; 08-08; 08-26; 09-31; 09-53; 09-131	355 000	428 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 3,65 % à 3,85 %, échéant en 2020, renouvelable en 2025, O.I.C. 05-60; 08-26; 09-53; 10-21; 96-68	94 000	118 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 3,90 % à 4,25 %, échéant en 2021, renouvelable en 2031, O.I.C. 00-46; 07-43; 08-26; 09-53; 10-21; 10-94; 10-99	466 000	532 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 3,90 % à 4,25 %, échéant en 2021, renouvelable en 2026, O.I.C. 08-26; 10-21	37 000	47 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 3,10 % à 3,45 %, échéant en 2021, renouvelable en 2031, O.I.C. 00-46; 10-21; 10-94; 11-21	98 000	123 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,85 % à 2,35 %, échéant en 2022, O.I.C. 15-59	57 000	70 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,90 % à 3,80 %, échéant en 2027, O.I.C. 00-46; 01-65; 02-10; 08-26; 09-31; 09-53	390 000	456 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,90 % à 3,40 %, échéant en 2022, O.I.C. 00-46; 01-65; 09-31; 09-53; 10-21	93 000	115 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,60 % à 3,10 %, échéant en 2022, O.I.C. 10-21; 11-21; 12-27	12 000	15 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,65 % à 3,75 %, échéant en 2036, O.I.C. 12-11; 13-39; 14-17; 14-36; 15-35; 15-73	825 000	891 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,65 % à 3,50 %, échéant en 2031, O.I.C. 11-21; 14-17	45 000	48 000
Montant à reporter	9 125 000	8 592 000

9. DETTE À LONG TERME (suite)

	2018	2017
Montant reporté	9 125 000 \$	8 592 000 \$
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,50 % à 2,95 %, échéant en 2026, O.I.C. 06-36; 15-35; 16-53	204 000	241 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,60 % à 3,10 %, échéant en 2022, O.I.C. 10-21; 11-21; 12-27	28 000	34 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,45 % à 3,70 %, échéant en 2028, O.I.C. 11-21; 12-27; 12-69	173 000	193 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,80 % à 3,70 %, échéant en 2023, O.I.C. 2-10; 2-59; 11-21	13 000	74 000
Dettes totales	9 543 000 \$	9 134 000 \$

Les remboursements de capital de la dette à long terme sont dus comme suit:

2019	1 378 000 \$
2020	1 107 200
2021	941 300
2022	856 500
2023	767 500
Années subséquentes	4 492 500
	9 543 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard des dettes à long terme susmentionnées. La Ville se conforme aux exigences de la Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités.

10. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est impliquée dans diverses réclamations et poursuites judiciaires. Bien que l'issue finale en ce qui a trait aux réclamations et aux poursuites judiciaires en cours au 31 décembre 2018 ne puisse être prédite avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que le règlement de ces questions n'aura pas d'effet défavorable important puisque la Ville maintient une police d'assurance la couvrant pour des montants jugés appropriés.

11. ENGAGEMENTS

Location d'équipement de bureau

La Ville a souscrit des contrats de location pour du matériel de bureau nécessitant des paiements de location futurs totalisant 1 021 \$ en 2019.

12. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt interfonds

Conformément aux règlements du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, la Ville a adopté une politique d'élimination de tous les soldes des comptes interfonds au moins une fois par an. La Ville se conformait à cette exigence au 31 décembre 2018.

Emprunt de fonctionnement

Conformément à la Loi sur les municipalités, l'emprunt pour financer les opérations du fonds de fonctionnement général est limité à 4% du budget de fonctionnement de la ville. Les emprunts destinés au financement des opérations du fonds de services publics sont limités à 50% du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2018, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

13. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Ville respecte les normes comptables du secteur public. La Ville est également tenue de respecter les normes présentées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les transferts gouvernementaux. Les normes comptables du secteur public exigent également la consolidation complète des fonds.

14. SURPLUS/DÉFICIT DU FONDS DES EAUX ET ÉGOUTS

La Loi sur les municipalités exige que les surplus (déficits) du Fonds des services publics soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. Le solde de surplus (déficit) à la fin de l'année est composé comme suit :

	2018	2017
2018 Surplus	38 817 \$	- \$
2017 Surplus	70 602	70 602
2016 Surplus	-	35 365
	109 419 \$	105 967 \$

15. FONDS DE CAPITAL

Le Fonds de capital des services publics est conforme aux règlements du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux puisque l'actif à court terme ne dépasse pas le passif à court terme. Le Fonds de capital général est également conforme car les actifs courants ne dépassent pas les passifs courants.

16. DÉFICIT D'INFRASTRUCTURE

Un certain nombre d'immobilisations corporelles appartenant à la Ville ont atteint la fin de leur vie utile prévue. Il en résulte un déficit d'infrastructure estimé à 24 349 341 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant est basé sur le coût d'achat d'origine des actifs en fin de vie utile. Ce déficit n'est pas inclus dans les surplus annuels ou cumulés des états financiers consolidés.

VILLE DE CAMPBELLTON
Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

17. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la Ville sont dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités, en fonction du pourcentage applicable des dépenses du système de distribution d'eau pour la population.

18. RAPPROCHEMENT DU SURPLUS (DÉFICIT) DU FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

	2018	2017
Dettes nettes - Page 5	(8 420 506) \$	(9 443 776) \$
Ajustements:		
Dettes à long terme	9 543 000	9 134 000
Emprunts provisoires	157 108	161 527
Régime de primes pour invalidité accumulées à la retraite	375 072	399 567
Avantages postérieurs à l'emploi	372 615	359 253
Inventaire des fournitures	232 513	265 547
Assurance prépayée	75 972	61 631
Frais reportés		
Actifs nets actuels	2 335 774	937 749
Moins:		
Excédent de l'exercice précédent - Fonds de fonctionnement général	77 016	41 747
Excédents de l'exercice précédent - Fonds de fonctionnement de l'eau - Note 14	109 419	105 967
Excédent accumulé des Fonds de réserve - note 22	936 616	568 802
Excédent accumulé de la réserve pour les avantages sociaux des employés	614 838	676 399
Excédent accumulé du Fonds d'affectation spéciale de secours aux pauvres	5 000	5 000
Excédent accumulé des entités contrôlées - Note 23	117 244	87 800
Financement des engagements envers les régimes de retraite antérieurs - Note 21	408 774	(624 982)
Actif à court terme (passif) dans les Fonds de capital		
Surplus du Fonds de fonctionnement général, année en cours - Note 21	66 867 \$	77 016 \$

VILLE DE CAMPBELLTON

Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

19. ANNEXE DES IMMOBILISATION CORPORELLES

	Infrastructure							Total 2017
	Terrain	Améliorations foncières	Bâtimens	Machinerie et équipement	Flotte	Transportation	Rau et égouts	
COÛT								
Solde au début de l'exercice	2 768 436 \$	2 833 384 \$	33 370 804 \$	285 051 \$	5 833 394 \$	25 493 925 \$	33 467 057 \$	102 723 454 \$
Plus : Additions nets au cours de l'exercice	-	170 823	4 788 425	30 735	979 581	553 272	38 538	1 922 033
Moins : Dispositions au cours de l'exercice	-	(40 489)	(71 760)	-	(280 000)	(81 174)	(46 958)	(393 436)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 768 436	2 963 718	38 287 469	315 786	6 532 975	25 966 023	33 458 637	110 293 044
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Solde au début de l'exercice	-	820 936	22 919 916	118 528	4 138 136	13 030 167	14 782 021	54 107 998
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	90 017	695 796	20 104	257 481	580 591	494 521	2 138 510
Moins : Amortissement cumulé sur les dispositions	-	(40 489)	(71 760)	-	(280 000)	(76 665)	(29 374)	(498 288)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	870 464	23 543 952	138 632	4 115 617	13 534 093	15 247 168	55 809 704
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 768 436 \$	2 093 254 \$	14 743 517 \$	177 154 \$	2 417 358 \$	12 431 930 \$	18 211 469 \$	48 442 347 \$
Composé en:								
Immobilisations du Fonds de capital général	2 768 436 \$	2 093 254 \$	14 743 517 \$	123 412 \$	2 326 647 \$	12 431 930 \$	\$	29 627 356 \$
Immobilisations du Fonds de capital du services d'eau et d'égouts	-	-	-	53 742	90 711	-	18 211 469	18 814 991
	2 768 436 \$	2 093 254 \$	14 743 517 \$	177 154 \$	2 417 358 \$	12 431 930 \$	18 211 469 \$	48 442 347 \$

VILLE DE CAMPBELLTON

Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

20. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

REVENUS	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène	Service d'urbanisme	Services récréatifs et culturels	Eau et égout	Total 2018	Total 2017
Subvention de financement communautaire et de péréquation									
Mandat d'évaluation	194 221 \$	358 054 \$	400 951 \$	57 353 \$	149 686 \$	342 405 \$	249 321 \$	1 751 991 \$	2 316 514 \$
Services fournis à d'autres gouvernements	1 153 566	2 130 326	2 385 553	341 236	890 596	2 037 219	1 483 392	10 423 888	10 149 949
Autres revenus provenant de sources propres	84 992	-	-	-	-	-	-	84 992	86 578
Centre Civique	1 110 310	-	-	-	-	-	22 989	1 133 299	1 066 266
Autres transferts gouvernementaux	527 538	-	-	-	-	-	-	527 538	589 878
Vente de services	840 972	-	-	-	-	-	-	840 972	557 891
Gain tiré de la disposition d'immobilisations	-	106 232	-	-	527 304	3 000	2 509 144	3 145 680	2 973 398
Gains actuariels	1 918	-	-	-	-	-	-	1 918	-
Intérêts	641 796	-	-	-	-	-	-	641 796	612 062
Autre	21 447	-	-	-	-	-	1 523	22 970	9 983
	174 511	-	-	-	-	-	147 237	321 748	1 052 284
	4 753 271	2 594 612	2 786 504	398 580	1 567 586	2 382 624	4 413 606	18 896 792	19 414 803
DÉPENSES									
Salaires et avantages sociaux	824 798	877 197	1 667 656	-	57 570	409 610	380 953	4 217 784	4 557 990
Services législatifs	143 504	-	-	-	-	-	-	143 504	138 060
Produits et services	526 375	2 648 857	1 679 175	588 265	1 414 316	2 512 900	1 511 515	10 881 403	10 502 330
Amortissement	56 030	146 457	765 669	-	63 427	589 491	517 416	2 138 510	2 093 936
Intérêts et frais bancaires	441 372	-	-	-	-	-	129 782	571 154	572 080
Perte sur dispositions	-	-	-	-	-	-	17 582	17 584	1 206
	1 992 099	3 672 511	4 112 500	588 265	1 535 313	3 512 001	2 557 248	17 969 939	17 865 602
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	2 761 172 \$	(1 077 899) \$	(1 325 996) \$	(189 676) \$	32 273 \$	(1 129 377) \$	1 856 358 \$	926 853 \$	1 549 201 \$

VILLE DE CAMPBELLTON

**Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018**

21. RAPPROCHEMENT DU SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital d'eau et d'égoûts	Fonds de fonctionnement d'eau et d'égoûts	Réserve de prestations d'emploi	Réserve capital général	Réserve de fonctionnement général	Réserve capital d'eau et d'égoûts	Réserve de fonctionnement d'eau et d'égoûts	Total
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2018	(778 651) \$	1 634 133 \$	(370 176) \$	491 294 \$	(61 561) \$	1 801 \$	8 491 \$	1 248 \$	274 \$	926 853 \$
Ajustement du surplus annuel pour le financement requis										
Surplus (déficit) - dernière exercice précédent	-	41 747	-	35 365	-	-	-	-	-	77 112
Transferts entre fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	407 243	(407 243)	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	(136 000)	-	-	-	-	136 000	-	-	-
Élimination de transfert	50 000	-	-	-	-	(50 000)	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	100 450	-	(100 450)	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	50 791	-	(50 791)	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	11 775	-	(11 775)	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	12 000	-	(12 000)	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	-	-	(60 000)	-	-	-	-	-	-
Deute à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	60 000	-
Remboursement capital	1 054 000	(1 054 000)	-	-	-	-	-	-	-	-
Deute à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement capital	-	-	371 000	(371 000)	-	-	-	-	-	-
Services d'eau vendus au	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds général	-	(30 000)	-	30 000	-	-	-	-	-	-
Provision pour prestations postérieures à l'emploi	-	(24 410)	-	(4 504)	-	-	-	-	-	-
Dépense amortissement	1 621 084	-	517 416	-	-	-	-	-	-	(28 914)
Dépense pension	-	502 273	-	92 678	-	-	-	-	-	2 138 510
Consolidation des opérations amorce de jeunesse	-	(89)	-	-	-	-	-	-	-	594 951
Consolidation des opérations des Tigres	-	7 236	-	-	-	-	-	-	-	(89)
Gains actuariels	-	(641 796)	-	-	-	-	-	-	-	7 236
Ajustements totaux du surplus (déficit) annuel de 2018	3 132 337	(1 567 266)	888 416	(452 477)	-	(50 000)	136 000	-	60 000	2 147 010
SURPLUS DE FONDS ANNUEL de 2018	2 353 686 \$	66 867 \$	518 240 \$	38 817 \$	(61 561) \$	(48 199) \$	144 491 \$	1 248 \$	60 274 \$	3 073 863 \$

VILLE DE CAMPBELLTON
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

22. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve capital général	Réserve fonctionnement général	Réserve capital d'eau et d'égouts	Réserve fonctionnement d'eau et d'égouts	Total 2018	Total 2017
ACTIFS						
Excédés	114 706 \$	665 890 \$	78 536 \$	77 484 \$	936 616 \$	568 802 \$
	114 706	665 890	78 536	77 484	936 616	568 802
SURPLUS ACCUMULÉ						
REVENUS						
Intérêts	1 801	8 491		274	11 814	5 013
Contributions - du Fonds de fonctionnement	-	136 000	-	60 000	196 000	210 000
	1 801	144 491	1 248	60 274	207 814	215 013
DÉPENSES						
Transfert au fonds de capital - projet parc de réunion	50 000	-	-	-	50 000	-
	50 000	-	-	-	50 000	-
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(48 199) \$	144 491 \$	1 248 \$	60 274 \$	157 814 \$	215 013 \$

Résolution du conseil concernant les transferts aux/des réserves :

Proposé par le conseiller Loga Sterling, appuyé par la conseillère Diane Cyr que 136 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve du fonctionnement général.

Proposé par le conseiller Marco Savoie, appuyé par le conseiller Loga Sterling que 50 000 \$ sera transféré du fonds de réserve capital général au fonds de capital général.

Proposé par la conseillère Diane Cyr, appuyé par le conseiller Gilbert Cyr que 60 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement du service d'eau et d'égouts au fonds de réserve du fonctionnement général du service d'eau et d'égouts. Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes.

Kelly Lafamme
 Kelly Lafamme
 Trésorière
 Ville de Campbellton

May 16/19
 Date

Sciau Municipal


VILLE DE CAMPBELLTON

Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

23. RAPPORT DES OPÉRATION DES ENTITÉS CONTRÔLÉES

	Titres de Campbellton 2018	Anberge Jeunesse de Campbellton 2018	Total 2018	Total 2017
ACTIFS				
Encaisse	49 803 \$	5 797 \$	55 600 \$	183 598 \$
Comptes recevables	15 483	-	15 483	29 218
	65 286	5 797	71 083	212 816
PASSIFS				
Dû à la Ville de Campbellton	(54 317)	-	(54 317)	112 137
Comptes payables	11 413	-	11 413	9 231
Dû au gouvernement fédéral	(3 257)	-	(3 257)	9 648
	(46 161)	-	(46 161)	125 016
SURPLUS ACCUMULÉ	111 447	5 797	117 244	87 800
TOTAL DU PASSIF ET DU SURPLUS ACCUMULÉ	65 286	5 797	71 083	212 816
REVENUS				
	406 282	89	406 371	381 916
DÉPENSES				
	413 518	-	413 518	343 471
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(7 236) \$	89 \$	(7 147) \$	38 445 \$

VILLE DE CAMPBELLTON

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

24. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement d'eau et d'égouts	Retraite et post-emploi	Amortissement	Transferts	Total
REVENUS						
Financement communautaire et						
subvention de péréquation	1 715 134 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 715 134 \$
Mandat d'évaluation	0 423 889	-	-	-	-	0 423 889
Services fournis à d'autres gouvernements	86 578	-	-	-	-	86 578
Autres revenus provenant						
de sources propres	613 682	54 500	-	-	(142 450)	525 732
Centre Civique	554 170	-	-	-	-	554 170
Autres transferts gouvernementaux	206 565	-	-	-	(62 566)	143 999
Ventes de services	518 156	2 508 563	-	-	-	3 026 719
Gain tiré de la disposition d'immobilisations	2 000	-	-	-	-	2 000
Fonds de réserve opérationnel	508 718	-	-	-	(508 718)	-
Gains actuariels	-	-	641 796	-	-	641 796
Surplus - Deuxième année précédente	41 747	35 365	-	-	(77 112)	-
	4 670 639	2 598 428	641 796	-	(790 846)	7 120 017
DÉPENSES						
Services gouvernementaux						
généraux	2 878 601	-	97 847	56 050	(1 054 000)	1 978 498
Services de protection	3 533 960	-	118 342	146 457	(10 000)	3 788 759
Services de transport	3 368 353	-	114 300	765 669	(20 000)	4 228 322
Services de santé environnementale	535 724	-	-	-	-	535 724
Services de développement environnemental	1 696 565	-	57 570	63 427	-	1 817 561
Services de loisirs et culturels	2 646 478	-	89 804	589 491	-	3 325 773
Eau et égouts	-	2 579 252	88 174	517 416	(546 016)	2 638 826
Perte résultant de la disposition d'immobilisations précédente	10 958	19 176	-	-	-	30 134
	4 670 639	2 598 428	566 037	2 138 510	(1 630 016)	8 343 597
SURPLUS (DÉFICIT)	- \$	- \$	75 759 \$	(2 138 510) \$	839 170 \$	(1 223 580) \$

VILLE DE CAMPBELLTON

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
REVENUS			
<u>Prestations de service à d'autres gouvernements</u>			
Routes et rues désignées	86 578 \$	84 992 \$	86 578 \$
	86 578 \$	84 992 \$	86 578 \$
<u>Autres revenus provenant de sources propres</u>			
Licenses	4 000 \$	3 705 \$	4 170 \$
Application des règlements	7 000	1 260	3 000
Location - Parc à roulettes	50 835	51 045	37 925
Rente foncière	3 064	1 708	2 714
Location bureaux et autres	127 325	93 470	122 695
Retour sur investissements -			
Revenu d'intérêts	13 062	27 944	13 296
Frais d'utilisation -Collecte ordures	258 498	259 474	257 693
Auberge jeunesse	-	89	302
Divers	37 448	265 335	218 739
Intérêts sur investissements	1 750	5 387	2 891
Supplément et intérêt	22 750	17 600	21 227
Tigres - opérations	-	406 282	381 614
	525 732 \$	1 133 299 \$	1 066 266 \$
<u>Autres transferts gouvernementaux</u>			
Transferts conditionnels - Location et promotion du tourisme	52 000 \$	47 782 \$	54 030 \$
Loyer RCMP	91 999	87 826	91 614
Subventions gouvernementales - taxe sur l'essence	-	705 363	412 247
Maison Notre Dame - SDR	-	196 428	-
Maison Notre Dame - Contribution	-	(196 427)	-
	143 999 \$	840 972	557 891
<u>Ventes de services</u>			
Services de police	11 418 \$	14 543 \$	13 518 \$
Services d'incendie	83 974	91 691	76 945
Parcs et terrain de jeux - programmes	300	3 000	230
Parc de véhicules récréatifs (V.R.)	142 100	121 631	101 116
Taux eau	593 697	593 755	589 638
Compteurs d'eau	245 703	246 072	231 254
Taux égouts	1 156 757	1 156 382	1 148 616
Taux d'égouts sur compteurs d'eau	491 406	492 143	462 505
Frais de connexion et de service	3 000	2 300	3 025
Égouts sanitaires et pluviaux	15 000	15 000	20 000
CERR	280 364	405 671	262 698
Lieux inesthétiques	-	-	16 693
Autres ventes de services	3 000	3 492	47 160
	3 026 719 \$	3 145 680 \$	2 973 398 \$

VILLE DE CAMPBELLTON**Notes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES			
<u>Services gouvernementaux généraux</u>			
<i>Maire</i>			
Salaires	19 192 \$	19 192 \$	18 688 \$
Réunions	2 555	2 380	2 345
Voyage	11 476	10 146	8 249
Par Jour	4 320	3 600	3 060
Publicité et divers	3 809	3 171	4 123
Téléphone	2 717	2 689	2 710
Règlement No.2	9 596	9 596	9 344
	53 665 \$	50 774 \$	48 519 \$
<i>Conseillers</i>			
Salaires	46 523 \$	46 524 \$	45 301 \$
Avantages sociaux	2 721	2 476	2 452
Réunions	11 486	11 900	11 515
Voyage	7 085	2 982	2 034
Par Jour	3 960	1 320	1 020
Publicité et divers	4 401	4 266	4 569
Règlement No.2	23 262	23 262	22 650
	99 438 \$	92 730 \$	89 541 \$
<i>Administration</i>			
Salaires	189 637 \$	186 186 \$	174 344 \$
Avantages sociaux	55 101	56 025	66 192
Bureau	76 143	77 714	102 801
Location équipement et entretien	3 818	4 283	1 439
	324 699 \$	324 208 \$	344 776 \$
<i>Immeuble du bureau</i>			
Chauffage, éclairage, taxes, fournitures et entretien	61 330 \$	60 684 \$	54 559 \$
Assurance	10 360	10 360	10 401
	71 690 \$	71 044 \$	64 960 \$
Montant à reporter	549 492 \$	538 756 \$	547 796 \$

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES (suite)			
Services gouvernementaux généraux (suite)			
Montant reporté	549 492 \$	538 756 \$	547 796 \$
<i>Solliciteur</i>			
Frais et coûts juridiques	48 720 \$	47 381 \$	197 729 \$
<i>Finance</i>			
Salaires	331 633 \$	274 540 \$	282 119 \$
Avantages sociaux	100 635	100 094	117 769
Bureau	33 589	31 846	53 514
Location équipement et entretien	2 139	1 770	4 506
	467 996 \$	408 250 \$	457 908 \$
<i>Honoraires professionnels</i>			
Audit	17 956 \$	20 085 \$	18 511 \$
Rapport actuariel	18 450	19 335	54 547
	36 406 \$	39 420 \$	73 058 \$
<i>Relations civiques</i>			
Réceptions	8 035 \$	5 522 \$	961 \$
Frais d'adhésions, voyages et autre	17 107	20 044	15 912
	25 142 \$	25 566 \$	16 873 \$
<i>Subventions aux organisations</i>			
RCVAA	250 \$	250 \$	250 \$
Panthéon des sports	2 000	-	2 050
Autre	8 800	3 354	6 613
	11 050 \$	3 604 \$	8 913 \$
<i>Autre - Dépenses ordinateur</i>			
Contrat d'entretien	76 298 \$	67 490 \$	62 854 \$
Fournitures et divers	11 175	7 018	7 979
	87 473 \$	74 508 \$	70 833 \$
Montant à reporter	1 226 279 \$	1 137 485 \$	1 373 110 \$

VILLE DE CAMPBELLTON
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES (suite)			
<u>Services gouvernementaux généraux (suite)</u>			
Montant reporté	1 226 279 \$	1 137 485 \$	1 373 110 \$
<i>Autre - Services généraux</i>			
Cotisations et divers	17 455 \$	25 071 \$	23 295 \$
Coût de l'évaluation	113 845	113 845	110 853
Relations de travail	6 900	10 280	6 226
Demandes de prestations d'emploi	-	110 104	84 362
Intérêts et autres dépenses de pension	460 123	441 372	423 641
Pension	102 846	102 846	155 284
Avantages postérieurs à la retraite	1 670	1 670	2 944
Paiements d'allocation de retraite	(5 905)	(5 905)	(2 385)
Régime de primes de retraite pour personnes handicapées	(764)	(764)	845
Amortissement	56 050	56 050	56 050
Autre	-	45	45
	752 220 \$	854 614 \$	861 160 \$
Total services gouvernementaux généraux	1 978 499 \$	1 992 099 \$	2 234 270 \$
<u>Services de protection</u>			
<i>Administration de la police</i>			
Salaires	88 642 \$	91 321 \$	80 727 \$
Avantages sociaux	31 331	32 969	34 340
Uniforme, entretien et divers	360	360	2 847
	120 333 \$	124 650 \$	117 914 \$
<i>Poste de police et bâtiment</i>			
Loyer	107 084 \$	147 483 \$	109 217 \$
Montant à reporter	227 417 \$	272 133 \$	227 131 \$

VILLE DE CAMPBELLTON

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES (suite)			
Services de protection (suite)			
Montant reporté	227 417 \$	272 133 \$	227 131 \$
<i>Détention</i>			
Salaires	30 143 \$	29 432 \$	25 645 \$
Avantages sociaux	1 831	1 710	1 497
Repas, entretien et divers	3 576	4 090	3 026
	35 550 \$	35 232 \$	30 168 \$
<i>Application des règlements</i>			
Salaires	35 967 \$	8 411 \$	20 446 \$
Avantages sociaux	12 403	1 643	9 539
Entretien, fournitures et divers	23 806	4 243	4 855
	72 176 \$	14 297 \$	34 840 \$
<i>R.C.M.P.</i>	2 283 528 \$	2 141 308 \$	2 172 773 \$
<i>Administration des incendies</i>			
Salaires	427 602 \$	395 857 \$	428 577 \$
Avantages sociaux	139 191	139 340	190 518
Voyage et formation	9 381	3 875	3 801
Essence, huile et réparations	5 295	7 559	5 776
Réparations au camion	10 250	22 221	9 604
Assurance et permis	8 397	9 675	8 763
Téléphone, équipement et fournitures	11 609	9 811	11 520
Bureau et divers	36 471	36 677	46 055
	648 196 \$	625 015 \$	704 614 \$
<i>Agent des incendies</i>			
Frais de consultation	3 000	3 336	7 577
Montant à reporter	3 269 867 \$	3 091 321 \$	3 177 103 \$

VILLE DE CAMPBELLTON
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audit) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES (suite)			
Services de protection (suite)			
Montant reporté	3 269 867 \$	3 091 321 \$	3 177 103 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Salaires	71 125 \$	56 465 \$	51 990 \$
Formation	3 000	1 709	1 379
Repas, uniformes, et divers	18 217	18 347	15 831
	92 342 \$	76 521 \$	69 200 \$
<i>Enquête et prévention des incendies</i>	2 000 \$	2 751 \$	1 915 \$
<i>Poste et bâtiment</i>			
Chauffage et électricité	42 709 \$	45 804 \$	44 590 \$
Assurance	13 196	99 617	54 843
Taxes	14 115	14 115	14 222
Entretien, fournitures et divers	9 468	9 008	23 832
	79 488 \$	168 544 \$	137 487 \$
<i>Contrôle animalier</i>			
Coûts du bâtiment	3 590 \$	3 794 \$	3 563 \$
Frais SPCA	29 039	26 938	27 398
	32 629 \$	30 732 \$	30 961 \$
<i>Mesures d'urgence</i>			
Organisation	47 634 \$	37 843 \$	43 493 \$
<i>Autre</i>			
Pension	124 387 \$	124 387 \$	168 797 \$
Avantages postérieurs à la retraite	2 020	2 020	3 201
Paiement d'allocation de retraite	(7 141)	(7 141)	(2 592)
Régime de primes de retraite pour personnes handicapées	(924)	(924)	918
Amortissement	146 457	146 457	145 363
	264 799 \$	264 799 \$	315 687 \$
Total services de protection	3 788 759 \$	3 672 511 \$	3 775 846 \$

VILLE DE CAMPBELLTON

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES (suite)			
<u>Services de transportation</u>			
<i>Administration</i>			
Salaires	393 162 \$	269 358 \$	325 739 \$
Avantages sociaux	177 408	163 797	183 608
Bureau	7 015	4 270	3 507
Radios, voyage et divers	72 303	64 546	68 317
Pension	120 138	120 138	164 919
Avantages postérieurs à la retraite	(4 946)	(4 946)	594
Régime de primes de retraite pour invalidité	(892)	(892)	897
Amortissement	765 669	765 669	774 650
	1 529 857 \$	1 381 940 \$	1 522 231 \$
<i>Ateliers et chantiers</i>			
Salaires	213 839 \$	226 620 \$	185 850 \$
Avantages sociaux	61 772	59 505	59 944
Assurance	27 378	27 526	28 480
Équipement, fournitures et réparations	180 009	218 889	206 899
Uniformes et divers	27 524	27 643	29 462
	510 522 \$	560 183 \$	510 635 \$
<i>Entretien d'été</i>			
Salaires	336 070 \$	290 919 \$	262 375 \$
Avantages sociaux	90 508	81 667	111 950
Essence et huile	34 627	32 689	34 582
Location équipement, gravel, et fournitures	141 000	154 644	146 168
Divers et autre	7 250	13 829	8 948
	609 455 \$	573 748 \$	564 023 \$
<i>Trottoirs</i>			
Fournitures et divers	19 050 \$	16 544 \$	8 017 \$
<i>Opérations d'éclairage électrique</i>			
Lumières de Noël	1 537 \$	2 461 \$	1 120 \$
Montant à reporter	2 670 421 \$	2 534 876 \$	2 606 026 \$

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES (suite)			
<i>Services de transportations (suite)</i>			
Montant reporté	2 670 421 \$	2 534 876 \$	2 606 026 \$
<i>Services d'égouts</i>			
Fournitures de rinçage et entretien	25 100 \$	19 191 \$	25 981 \$
<i>Enlèvement de neige et de glace</i>			
Salaires	386 778 \$	386 916 \$	349 910 \$
Avantages sociaux	93 609	74 574	109 199
Essence et huile	101 682	151 523	109 098
Location d'équipement	20 000	54 867	45 015
Sel, sable et fournitures	95 650	119 296	104 011
Contrats de neige	275 705	253 022	196 004
Remorquage (R.C.M.P.)	1 500	-	-
Dommages d'hiver et divers	5 350	1 639	6 297
	980 274 \$	1 041 837 \$	919 534 \$
<i>Éclairage des rues</i>			
	255 720 \$	251 650 \$	259 619 \$
<i>Signes de rues</i>			
Fournitures et divers	3 000 \$	3 230 \$	2 737 \$
<i>Lignes de rues</i>			
Fournitures et divers	41 000 \$	40 943 \$	32 262 \$
Montant à reporter	3 975 515 \$	3 891 727 \$	3 846 159 \$

VILLE DE CAMPBELLTON

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES (suite)			
<u>Services de transportation (suite)</u>			
Montant reporté	3 975 515 \$	3 891 727 \$	3 846 159 \$
<i>Centre de service municipal</i>			
Assurance	24 219 \$	24 219 \$	24 640 \$
Location d'équipement, fournitures et réparations	12 000	10 136	10 215
Divers et autre	181 898	152 609	169 422
	218 117 \$	186 964 \$	204 277 \$
<i>Signaux de rues</i>	34 690 \$	33 809 \$	35 128 \$
Total services de transportation	4 228 322 \$	4 112 500 \$	4 085 564 \$
<u>Services de santé environnementale</u>			
Transfert et autre	308 190 \$	289 465 \$	281 370 \$
Contrat de collecte	223 034	208 574	203 833
Divers	4 500	90 226	13 399
	535 724 \$	588 265 \$	498 602 \$
<u>Services de développement environnemental</u>			
<i>Général</i>			
Commission de planification	179 090 \$	179 090 \$	187 039 \$
Embellissement	23 752	23 139	21 838
Promotion et attraction touristique	266 992	201 276	164 071
Pension	60 510	60 510	39 503
Avantages postérieurs à la retraite	983	983	749
Paiements d'allocation de retraite	(3 474)	(3 474)	(607)
Régime de primes de retraite d'invalidité	(449)	(449)	215
Amortissement	63 427	63 427	54 662
	590 831 \$	524 502 \$	467 470 \$
<i>Centre d'expérience de la rivière Restigouche</i>			
Salaires	654 791 \$	449 079 \$	243 526 \$
Avantages sociaux	13 858	13 858	4 075
Frais de consultation	2 000	880	53 321
Bureau et publicité	30 396	30 344	19 006
Réunions, voyage et formation	7 420	8 104	9 359
Assurance, permis et taxes	35 867	35 853	36 975
Téléphone	5 836	5 449	9 687
Chauffage et lumières	42 000	40 175	32 672
Eau et égouts	3 701	3 082	3 563
Entretien, fournitures et divers	29 805	38 081	85 185
Achats	143 142	197 490	137 255
	968 816 \$	822 395 \$	634 624 \$
Montant à reporter	1 559 647 \$	1 346 897 \$	1 102 094 \$

VILLE DE CAMPBELLTON
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES (suite)			
<u>Services de développement environnemental (suite)</u>			
Montant reporté	1 559 647 \$	1 346 897 \$	1 102 094 \$
<i>Parc V.R.</i>			
Salaires	154 058 \$	98 806 \$	96 876 \$
Avantages sociaux	2 377	3 040	2 589
Bureau, publicité et uniformes	18 374	9 940	10 329
Assurances et taxes	15 606	15 606	15 397
Téléphone	3 211	2 951	2 885
Chauffage et lumières	15 217	14 649	12 117
Eau et égouts	4 185	3 747	5 587
Entretien et nouveaux petits équipements	16 209	12 552	33 780
Fournitures et divers	28 177	26 792	24 914
Essence et huile	500	333	20
	257 914 \$	188 416 \$	204 494 \$
Total services développement environnemental	1 817 561 \$	1 535 313 \$	1 306 590 \$
<u>Services de loisirs et culturels</u>			
<i>Administration</i>			
Salaires	55 137 \$	55 061 \$	53 724 \$
Avantages sociaux	17 528	17 993	25 368
Bureau	30 501	31 087	30 102
Réparations et entretien	7 600	7 463	9 822
Divers	2 857	2 370	2 597
Auberge de jeunesse	-	-	4 090
Pension	94 391	94 391	125 452
Avantages postérieurs à la retraite	1 533	1 533	2 379
Paiements d'allocation de retraite	(5 419)	(5 419)	(1 927)
Régime de primes de retraite pour invalidité	(701)	(701)	682
Amortissement	589 491	589 491	599 525
Tigres - Opérations	-	413 518	339 381
	792 918 \$	1 206 787 \$	1 191 195 \$
<i>Programmes de loisirs</i>			
Programmes et fournitures	24 397 \$	18 332 \$	20 457 \$
<i>Terrain de tennis</i>			
Fournitures et autre	8 154 \$	8 999 \$	6 430 \$
Montant à reporter	825 469 \$	1 234 118 \$	1 218 082 \$

VILLE DE CAMPBELLTON

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES (suite)			
Services de loisirs et culturels (suite)			
Montant reporté	825 469 \$	1 234 118 \$	1 218 082 \$
<i>Boulevard du secteur riverain</i>			
Salaires	13 610 \$	13 598 \$	12 360 \$
Avantages sociaux	991	916	1 077
Taxes	21 944	21 944	22 110
Entretien du sol et autre	129 237	129 488	130 587
	165 782 \$	165 946 \$	166 134 \$
<i>Parcs et terrains de jeux</i>			
Entretien et fournitures	7 370 \$	6 438 \$	6 554 \$
Assurance, taxes et divers	38 614	25 074	25 228
	45 984 \$	31 512 \$	31 782 \$
<i>Installations sportives</i>			
Salaires	62 783 \$	57 820 \$	54 018 \$
Avantages sociaux	16 178	16 356	18 790
Entretien, fournitures et divers	14 104	14 829	15 359
	93 065 \$	89 005 \$	88 167 \$
<i>Galerie et bibliothèque</i>			
Galerie Restigouche	79 150 \$	78 090 \$	79 884 \$
Bibliothèque	270 969	274 506	270 805
	350 119 \$	352 596 \$	350 689 \$
<i>Opérations centre commémoratif Campbellton</i>			
Administration	192 727 \$	158 061 \$	179 042 \$
Entretien bâtiment	1 076 120	1 017 277	1 047 025
Piscine	363 104	290 233	336 937
Nourriture et boisson	151 403	107 372	104 483
Programmes	2 000	5 881	421
Tigres de Campbellton - subvention	60 000	60 000	70 000
	1 845 354 \$	1 638 824 \$	1 737 908 \$
Total services de loisirs et culturels	3 325 773 \$	3 512 001 \$	3 592 762 \$

VILLE DE CAMPBELLTON
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES

	(Non-audité) 2018 Budget	2018 Actuel	2017 Actuel
DÉPENSES (suite)			
<u>Eau et égouts</u>			
<i>Approvisionnement en eau</i>			
Administration	328 938 \$	292 779 \$	273 937 \$
Purification et traitement	76 556	73 161	80 445
Source d'approvisionnement	10 826	9 967	8 089
Transmission et distribution	170 540	239 505	109 729
Facturation et recouvrement	20 880	19 495	20 090
Mauvaises créances	2 500	39 496	965
Intérêts	140 516	129 782	148 439
Pension	92 678	92 678	120 695
Avantages postérieurs à la retraite	1 505	1 505	2 288
Paiements d'allocation de retraite	(5 321)	(5 321)	(1 853)
Régime de primes de retraite pour invalidité	(688)	(688)	656
Autre	105 153	38 864	36 880
Amortissement	517 416	517 416	463 686
	1 461 499 \$	1 448 639 \$	1 264 046 \$
<i>Collecte et élimination des égouts</i>			
Administration	639 284 \$	609 558 \$	571 873 \$
Système de collecte	50 780	35 000	67 618
Remontées mécaniques	9 937	8 119	15 898
Traitement et élimination	477 326	438 350	451 327
	1 177 327 \$	1 091 027 \$	1 106 716 \$
Total eau et égouts	2 638 826 \$	2 539 666 \$	2 370 762 \$